



CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Treizième réunion
Lisbonne, 11-12 décembre 2002

Point 2 de l'ordre du jour provisoire :

Orientations futures de l'ONUSIDA : Réagir à l'Évaluation sur cinq ans du Programme

Rapport du Directeur exécutif

Résumé d'orientation

Le présent rapport a été préparé en réponse aux conclusions et aux recommandations du Rapport final de l'Évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA. Il définit un certain nombre d'actions proposées pour améliorer les performances et le fonctionnement du Programme ONUSIDA de sorte qu'il puisse répondre plus efficacement aux attentes d'une riposte élargie contre l'épidémie de VIH/SIDA.

Ce rapport fournit également un bref historique de la préparation de l'Évaluation sur cinq ans et des consultations qui ont eu lieu ultérieurement ainsi qu'une vue d'ensemble du contexte dans lequel la riposte a été organisée. Il décrit les difficultés passées et présentes dans les domaines clés, propose une série d'actions en réponse aux conclusions et aux recommandations du Rapport de l'Évaluation et suggère un mécanisme et un calendrier pour présenter au CCP un rapport sur l'avancement de la mise en œuvre des recommandations.

SUITE À DONNER

Le Conseil de Coordination du Programme est invité à étudier les actions proposées dans le cadre de ses délibérations sur l'Évaluation sur cinq ans.

Table des matières

Section I	Généralités.....	4
Section II	Contexte de la riposte	4
	A. Signes empiriques indiquant que l'épidémie peut être maîtrisée	5
	B. Principaux succès enregistrés ces dernières années dans la riposte contre l'épidémie	5
	C. Environnement politique, financier et technique changeant	7
	D. Une épidémie persistante.....	8
	E. La plate-forme du système des Nations Unies	9
Section III	Renforcer les capacités du système des Nations Unies à lutter contre le VIH/SIDA	10
	A. Vue d'ensemble	10
	B. Concernant l'avenir	11
	C. Réforme du système des Nations Unies à l'échelon des pays	11
Section IV	Actions proposées en réponse à l'Évaluation.....	12
	A. Vision stratégique de l'ONUSIDA.....	13
	B. Actions à l'échelon des pays	16
	C. Activités régionales et interpays à l'appui des pays	27
	D. Activités du Programme au niveau mondial	28
	E. Direction de l'ONUSIDA	33
Section V	Gérer le changement	36
Annexe 1	Planification et préparation de l'Évaluation.....	38
Annexe 2	Fonctions de l'ONUSIDA.....	42
Annexe 3	Compilation des recommandations du Rapport final de l'Équipe d'évaluation.....	43

Section I. Généralités

1. Ce rapport présente un certain nombre de propositions d'actions visant à améliorer les performances et le fonctionnement de l'ONUSIDA de sorte que ce Programme puisse répondre plus efficacement aux attentes en matière de mobilisation d'une riposte élargie contre l'épidémie de VIH/SIDA. Ces propositions sont faites en réponse aux conclusions et aux recommandations du Rapport de l'Évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA.

2. L'Équipe d'évaluation, le Groupe de supervision de l'évaluation (GSE) et l'Équipe d'appui administratif ont été confrontés à d'importantes difficultés dans cette entreprise complexe et exigeante. L'ONUSIDA est reconnaissant de l'effort fait par l'Équipe d'évaluation pour étudier les commentaires des parties prenantes du Programme et présenter bon nombre d'entre eux dans le Rapport. Le Rapport de l'Évaluation constitue un outil précieux pour nous aider à nous focaliser sur les améliorations à apporter au Programme au cours des mois et des années à venir.

3. Les 29 recommandations du Rapport de l'Évaluation fournissent un cadre pour une poursuite des consultations au sein de l'ONUSIDA, avec le système des Nations Unies au sens large ainsi qu'avec des partenaires nationaux et internationaux. En outre, les recommandations récemment publiées du Secrétaire Général sur la prochaine étape de la réforme du système des Nations Unies fournissent un contexte précieux pour les actions proposées.

4. Les consultations ont inclus un examen et une discussion des conclusions et des recommandations du Rapport de l'Évaluation et aidé à recenser des approches consensuelles, tant au sein du Programme qu'avec des partenaires extérieurs, sur les actions les plus efficaces devant être proposées afin que le Programme puisse aller de l'avant. Chacune des consultations a joué un rôle crucial dans l'élaboration des solutions pour un renforcement du Programme nécessaire pour qu'il puisse relever les défis posés par un environnement complexe et en rapide évolution.

Section II. Contexte de la riposte

5. Lorsque l'ONUSIDA a été créé, les actions et les ressources engagées au niveau mondial pour lutter contre l'épidémie représentaient globalement un dixième de ce qu'elles sont aujourd'hui. Pour parvenir à contenir la progression de l'épidémie, il faudra encore multiplier par dix l'effort mondial d'ici à la fin de la décennie actuelle. Cette multiplication par cent des ressources et des actions mondiales sur une période de moins de vingt ans constituera une réalisation remarquable pour la communauté mondiale. Bien que cette augmentation des ressources ne soit pas inévitable, elle n'est plus considérée comme un vœux pieux. C'est un chemin vers le succès que les travaux d'innombrables personnes et organisations ont légitimé au cours de la dernière décennie. C'est le chemin stratégique sur lequel les pays se sont engagés à avancer lorsqu'ils ont unanimement avalisé la Déclaration d'engagement de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA (UNGASS) en juin 2001. C'est également un chemin qui a des conséquences importantes pour nous lorsque nous envisageons ce que les uns et les autres attendront du Programme à l'avenir.

6. Toute réponse d'un programme à un rapport externe d'évaluation reflète sa propre perspective d'évolution en termes de performance et de potentiel, de forces et de faiblesses, et d'opportunités et de limites de l'environnement général dans lequel il intervient.

7. Cinq domaines, en particulier, forment le contexte actuel dans lequel les actions proposées dans la Section IV du présent document devront être envisagées. Ce sont :

- les signes empiriques indiquant que l'épidémie peut être maîtrisée
- les principaux succès dans la riposte contre l'épidémie enregistrés ces dernières années
- l'environnement politique, financier et technique changeant
- la persistance l'épidémie et les difficultés permanentes qu'elle présente pour mobiliser une riposte efficace, et
- la plate-forme institutionnelle en pleine évolution dans le système des Nations Unies et le processus en cours de réforme des Nations Unies.

A. Signes empiriques indiquant que l'épidémie peut être maîtrisée

8. Le premier point de contexte lorsque l'on envisage les recommandations opérationnelles pour aller de l'avant sont les signes empiriques indiquant que l'épidémie peut être maîtrisée.

9. Il existe des signes empiriques indiquant sans équivoque qu'il est possible de changer le cours de l'épidémie de VIH à l'échelle nationale. En outre, les techniques actuelles de traitement et de prévention abordables financièrement ont un impact majeur à une échelle beaucoup plus large. Cela a été abondamment documenté et décrit : les exemples les plus connus sont la baisse de moitié de la mortalité liée au SIDA au Brésil, la sortie du Cambodge d'une situation de conflit, sa lutte résolue contre le menace du VIH et la réduction consécutive du taux de prévalence du virus, l'accent mis en Zambie sur la protection des jeunes qui s'est traduit par des changements de comportement et par la chute des taux d'infection à VIH, et les progrès durables enregistrés contre l'épidémie en Thaïlande et en Ouganda.

10. En outre, la prévalence du VIH a chuté de manière spectaculaire parmi les jeunes femmes, ce qui montre à nouveau que les stratégies de prévention peuvent être efficaces à grande échelle dans les pays pauvres, particulièrement parmi les jeunes. La prévalence du VIH a, par exemple, chuté de 33 % entre 1995 et 2001 à Addis-Abeba en Éthiopie et de 25 % entre 1998 et 2001 en Afrique du Sud.

11. Ces chiffres confirment qu'il est possible d'atteindre le but mondial convenu au niveau international de réduire la prévalence du VIH parmi les jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans de 25 % dans les pays les plus affectés d'ici à 2005 et de 25 % au niveau mondial d'ici à 2010.

B. Principaux succès enregistrés ces dernières années dans la riposte contre l'épidémie

12. Les succès enregistrés par les nombreux acteurs qui ont lutté contre l'épidémie ces cinq dernières années ont fait évoluer l'environnement dans lequel nous intervenons aujourd'hui.

13. Outre une réduction des taux d'infection à VIH et/ou de la mortalité liée au SIDA dans un certain nombre de pays, les 10 principaux progrès enregistrés ces dernières années sont les suivants :

- a. Mobilisation d'un leadership politique au plus haut niveau sur tous les continents qui met en avant le problème de l'épidémie lors de forums nationaux, régionaux et mondiaux, principalement par l'intermédiaire du leadership du Secrétaire Général des Nations Unies dans la mobilisation de nouveaux partenaires.
- b. Élaboration de plans stratégiques nationaux (PSN) dans le cadre de processus participatifs dans pratiquement tous les pays les plus affectés, avec un triplement du nombre de conseils nationaux ou de commissions nationales de lutte contre le SIDA au plus haut niveau au cours des trois dernières années.
- c. Multiplication par près de sept des ressources internationales consacrées à la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique, à US\$ 1 milliard environ.
- d. Mise en place de nouveaux mécanismes de financement pour combattre l'épidémie, notamment le Programme plurinational de lutte contre le VIH/SIDA (PPS) de la Banque mondiale et le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme.
- e. Prise en compte par le Conseil de sécurité de la question du SIDA en Afrique et de la prévention du VIH dans les opérations de maintien de la paix.
- f. Large approbation d'un Cadre stratégique mondial sur le VIH/SIDA qui met l'accent sur les jeunes, la prévention, les soins et l'atténuation de l'impact.
- g. Tenue d'une Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA qui s'est soldée par la signature d'un accord unanime des États-membres sur les stratégies et les approches basées sur le Cadre stratégique mondial approuvé par le CCP et sur un ensemble de buts et d'objectifs ambitieux et mesurables.
- h. Réduction de grande ampleur des prix des médicaments utilisés dans la lutte contre le SIDA pour les pays en développement.
- i. Large mobilisation de la demande et de l'appui pour des programmes visant à réduire la transmission mère-enfant du VIH.
- j. Renforcement de la priorité attribuée à la lutte contre le VIH/SIDA et forte mobilisation en faveur de celle-ci au sein du système des Nations Unies. Cela inclut le Plan stratégique sur cinq ans du Système des Nations Unies (UNSSP) sur le VIH/SIDA, qui harmonise les efforts de 29 organisations et fonds, et les travaux aux niveaux mondial et régional des coparrainants de l'ONUSIDA par le biais d'un Budget-Plan de travail intégré de l'ONUSIDA élargi et intégralement financé.

14. Ce ne sont pas là les succès exclusifs de l'ONUSIDA mais des succès mondiaux. Il est évident que le Programme avait un rôle majeur à jouer dans chacun d'entre eux, mais aucun n'aurait pu être atteint sans les efforts concertés d'une coalition beaucoup plus large qui

continue de se développer et forme désormais le « Mouvement mondial de lutte contre le SIDA ». Considéré dans son ensemble, cet effort constitue l'une des plus larges collaborations internationales en temps de paix de l'histoire, comme il se devait d'être, parce que nous sommes confrontés à l'une des plus grandes menaces internationales de l'histoire.

15. Si nous faisons le point sur les récents succès, ce n'est pas pour nous féliciter nous-mêmes mais plutôt pour nous rappeler que les défis les plus importants auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés sur le plan organisationnel résultent dans une large mesure de ces succès.

C. Environnement politique, financier et technique changeant

16. Le troisième point important du contexte est l'environnement politique, financier et technique actuel et changeant dans lequel la riposte contre l'épidémie intervient.

17. Des travaux de recherche et développement valables continuent de faire progresser l'environnement technique de la riposte et notre connaissance du SIDA, de sa prévention et de son traitement. Des progrès continus ont été enregistrés qui permettent de comprendre comment promouvoir et maintenir des comportements à moindre risque. Nous pouvons nous attendre à des progrès significatifs au niveau des technologies biomédicales. Toutefois, étant donné la longueur des délais nécessaires pour faire passer les avancées technologiques majeures du stade du laboratoire à celui qui permet de répondre aux besoins, il serait irréaliste de prévoir que les grandes avancées technologiques futures auront un impact significatif sur les dynamiques de l'épidémie au cours des cinq prochaines années. En outre, il sera encore difficile de fournir des soins et un appui adéquats à ceux qui sont déjà affectés.

18. Nos recommandations pour la prochaine étape de la riposte peuvent donc prévoir une amélioration de l'environnement technique. Toutefois, l'impact que nous pouvons espérer avoir dans les cinq prochaines années dépend dans une large mesure des technologies dont nous disposons aujourd'hui.

19. Après avoir stagné pendant près d'une décennie, l'environnement financier de la riposte contre l'épidémie de VIH/SIDA a commencé à s'améliorer de manière substantielle. Les dépenses totales consacrées au SIDA dans les pays à revenus faibles et intermédiaires approchent US\$ 3 milliards cette année, ce qui reflète l'augmentation des dépenses des gouvernements nationaux, des organisations bilatérales et multilatérales, des fondations, du secteur privé et des organisations non gouvernementales (ONG).

20. En 1996, les organisations multilatérales mondiales avaient programmé des dépenses estimées à US\$ 60 millions par an pour lutter contre le VIH/SIDA dans le monde en développement. Depuis lors, les montants engagés à l'échelon des pays ont pratiquement quadruplé. Maintenant que le refinancement de l'Association internationale pour le développement (IDA) a récemment été finalisé, des nouvelles subventions de quelques US\$ 700 millions devraient être disponibles pour être engagées dans la programmation de la lutte contre le VIH/SIDA par l'intermédiaire de la seule Banque mondiale au cours de chacune des trois prochaines années, ce qui nécessite un renforcement considérable des services techniques et de politiques des autres coparrainants et du Secrétariat.

21. Nos recommandations pour la prochaine étape de la riposte peuvent donc prévoir un environnement financier positif et en amélioration. Toutefois, s'assurer que les dépenses

consacrées à la lutte contre le VIH/SIDA dans les pays augmentent aux niveaux requis demeurera un défi majeur.

22. Grâce à de nombreuses années de mobilisation intensive à de multiples niveaux, l'environnement politique de la riposte, y compris l'engagement politique au plus haut niveau, est excellent dans bon nombre de régions du monde. De l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la Communauté des États Indépendants (CEI), l'Organisation des États Américains et la nouvelle Union Africaine, au G8 et au Forum économique mondial, lorsque les leaders politiques et autres se réunissent aujourd'hui, la question du SIDA figure maintenant à leur ordre du jour. Grâce à la Déclaration d'engagement de l'UNGASS, le monde dispose maintenant d'un point de référence établi avec des cibles mondiales mesurables. Cela signifie que la riposte contre le SIDA peut se réorienter de manière essentielle d'une action axée sur la sensibilisation de la classe politique à une action de plus en plus focalisée sur la responsabilisation de celle-ci.

23. Le soutien et l'amélioration de cet environnement ne se fera en aucun cas de manière automatique. Lorsque l'engagement politique existe, il lui faudra être constamment renouvelé et transformé en leadership, en ressources et en partenariats de travail nécessaires pour lutter contre l'épidémie.

24. Aujourd'hui, les acteurs s'engagent en nombre croissant dans la lutte, y compris les organisations à assise communautaire, les entreprises et les employés, les chefs religieux, les organisations de jeunes, le secteur du divertissement et tout un éventail de secteurs publics. La puissance des réseaux et d'organisations efficaces de personnes vivant avec le VIH/SIDA continue de croître et permet de donner une voix à l'épidémie.

25. Nos recommandations pour la prochaine étape de la riposte peuvent donc prévoir un environnement politique positif pour une plus grande participation de la société civile. Toutefois, pour que la riposte soit de grande envergure, il faudra que les organisations s'engagent en beaucoup plus grand nombre et leur succès nécessitera de nouvelles compétences et le partage des expériences.

D. Une épidémie persistante

26. Le quatrième point, et le plus incontournable, du contexte doit être l'épidémie elle-même. Toute réflexion sur les progrès passés et sur les plans d'avenir doit être basée sur la réalité actuelle de sa persistance et de son incessante propagation.

Depuis le début de l'épidémie, plus de 60 millions de personnes ont été infectées par le virus.

27. Le VIH/SIDA est aujourd'hui – et de loin – la plus importante cause de décès en Afrique subsaharienne et la quatrième cause de décès dans l'absolu. Cette année, l'épidémie sera responsable de la mort de 3,1 millions de personnes. L'on estime à 14 millions, le nombre d'enfants qui vivent aujourd'hui ayant perdu l'un de leurs parents ou les deux à cause du SIDA. Près de 80 % de ces enfants, soit 11 millions, vivent en Afrique subsaharienne.

28. Le SIDA continue de faire disparaître progressivement des décennies de progrès au niveau de l'allongement de l'espérance de vie et du développement des moyens d'existence. Vingt ans après que le monde ait pris conscience du SIDA pour la première fois, l'humanité reste

clairement confrontée à l'une des épidémies les plus dévastatrices de l'histoire humaine – une épidémie qui menace le développement dans les grandes régions du monde.

29. Il est également évident que la majorité des communautés, y compris celles des pays dans lesquels la prévalence du VIH est élevée au niveau national, n'a pas encore été totalement exposée au virus. Les efforts de **prévention** qui permettent aux personnes de se protéger contre le VIH, la fourniture de **traitements** et de **soins** adéquats et financièrement abordables, et les efforts visant à atténuer l'**impact** représentent trois des défis les plus urgents auxquels l'espèce humaine est aujourd'hui confrontée. Il faut également être clair et savoir que nous n'en sommes qu'au début de l'épidémie de SIDA.

30. Nos actions pour la prochaine phase de la riposte doivent donc prévoir une épidémie forte dotée d'une dynamique croissante qui n'a pas besoin de plans ni de financements pour se propager. Nos actions doivent également avoir conscience que le groupe d'âge le plus susceptible d'être affecté est celui des enfants qui ne sont pas encore entrés à l'école primaire. Les pays en développement ont pour la plupart des populations très jeunes et des milliards de personnes deviendront sexuellement actives au cours de la prochaine décennie. En réalité, les programmes en rapport avec le SIDA dans la grande majorité des communautés les plus vulnérables interviennent, lorsqu'ils ont été mis en place, à ces niveaux de base.

31. Le renforcement permanent de l'épidémie nous renvoie brutalement à la réalité qui est qu'aucun des succès enregistrés jusqu'à présent n'est irréversible, que certains d'entre eux doivent être considérés comme relativement fragiles, et que la plus petite hésitation de notre part à faire tout ce que nous pouvons et aussi vite que nous le pouvons risque de se traduire par d'importants retours en arrière à l'avenir.

E. La plate-forme du système des Nations Unies

32. Le cinquième grand point du contexte est la plate-forme institutionnelle actuelle et changeante sur laquelle le Programme s'appuie, à savoir le système des Nations Unies.

33. Au cours des cinq dernières années, l'épidémie de VIH/SIDA a été repositionnée au niveau mondial comme un problème politique et de développement. Elle figure en priorité dans l'ordre du jour des Nations Unies, comme le confirme l'engagement personnel de son Secrétaire Général, et représente l'un des grands axes des travaux des organismes coparrainants. L'an dernier, le Secrétaire Général, M. Kofi Annan, et les Nations Unies ont partagé le prix Nobel de la Paix, notamment parce que M. Annan s'était « attaqué à de nouveaux défis tels que la lutte contre le VIH/SIDA ». Le système des Nations Unies s'est engagé à combattre les défis lancés par cette épidémie et peut faire bien davantage encore.

34. Si l'on y regarde de loin, les difficultés qu'il y a à intervenir à partir d'une plate-forme du système des Nations Unies gouvernée par 191 États-membres peuvent sembler considérables. Concernant l'ONUSIDA, la situation est encore plus complexe en ceci que le Programme :

- s'attaque à certains des problèmes les plus complexes, exigeants et qui sèment la discorde sociale auxquels le développement humain est confronté,
- rend compte de ses activités au CCP et à chacun des comités directeurs des huit organismes coparrainants,

- a pour mission d'améliorer la coordination, la médiation, le renforcement des capacités, la transparence et la collaboration – des résultats qui sont généralement difficiles à quantifier et à programmer avec succès, et
- est entièrement financé grâce à des contributions volontaires presque uniquement composées d'engagements financiers sur une seule année.

35. Les difficultés que représentent tous ces facteurs peuvent parfois apparaître comme plus évidentes que les aspects positifs du système. Le système des Nations Unies, du fait de sa nature, impose parfois des processus et des approches complexes et qui entraînent des retards et des frustrations. Cependant, les délibérations sur le Rapport de l'Évaluation doivent tenir compte du fait que les atouts de la plate-forme du système des Nations Unies sont réels et précieux. Ils incluent l'imprimatur de l'ONUSIDA et, avec lui, l'acceptation générale que le Programme s'appuie sur le système des Nations Unies, lequel est engagé en faveur :

- des principes des droits de l'homme, de l'équité et de l'inclusion,
- de l'élimination de la discrimination à l'encontre des femmes et des orientations sexuelles – qui contribue à la propagation de l'épidémie,
- de buts communs avalisés au niveau politique et valables sur le plan technique,
- du renforcement des capacités avec les partenaires nationaux,
- de l'appropriation commune des processus dans lesquels il existe des synergies évidentes à tirer d'un travail en commun,
- d'un partenariat unique et qui s'élargit pour accueillir la société civile,
- de la cooptation des ressources existantes, en travaillant par l'intermédiaire et à l'appui des organismes et des processus établis, et
- de la mobilisation de nouvelles ressources et de nouveaux partenaires nécessaires pour combattre l'épidémie.

36. Considérées globalement, ces approches permettent d'avoir accès aux décisionnaires politiques et aux administrateurs de programme sur la base de la confiance et, grâce à cela, à des opportunités considérables de changement et de progrès. Elles fournissent une plate-forme mondiale neutre pour débattre des politiques pour traiter les problèmes difficiles, ce qui est d'autant plus important dans la mesure où le SIDA demeure un problème relativement nouveau et complexe pour bon nombre des acteurs à travers le monde qui doivent faire face aux difficultés qu'il fait naître.

Section III. Renforcer les capacités du système des Nations Unies à lutter contre le VIH/SIDA

A. Vue d'ensemble

37. L'épidémie de SIDA exige une riposte mondiale et, d'un point de vue très pratique, il n'existe pas d'alternative crédible au système des Nations Unies en tant que plate-forme internationale pour cette riposte. Si les Nations Unies n'avaient pas existé en tant que plate-forme pour le Programme ONUSIDA, l'ampleur de l'épidémie de VIH/SIDA aurait justifié sa création à cette fin.

38. Les opportunités dont le Programme a pu profiter parce qu'il s'est appuyé sur la plate-forme du système des Nations Unies ont souvent été plus importantes que les capacités de gestion, humaines et financières disponibles pour les exploiter totalement. Parallèlement, nous

avons tous conscience que bon nombre des activités du Programme initiées il y a plusieurs années seraient beaucoup moins difficiles à mettre en œuvre aujourd'hui que ce ne fut le cas à l'époque. Cela ne vient pas simplement du fait que la gravité de la question du VIH/SIDA est plus largement reconnue, mais également du fait que le Programme et son approche ont été progressivement mieux acceptés. La plate-forme à partir de laquelle le Programme travaille est devenue plus collaborative, plus souple et plus responsable. Comme le Rapport de l'Évaluation l'indique clairement, des progrès déterminants ont été enregistrés. Il a également rappelé qu'il restait encore beaucoup à faire.

B. Concernant l'avenir

39. Lorsque le Programme a été créé par l'ECOSOC il y a huit ans, des modèles différents ont été étudiés attentivement et un consensus s'est formé autour de l'idée que la voie choisie était la plus stratégique et la plus appropriée parmi les solutions disponibles à ce moment là. Plutôt que de rediscuter du bien-fondé de la conception d'origine du Programme, l'Équipe d'évaluation a, fort judicieusement, choisi de s'intéresser à son avenir.

40. Les conclusions et les recommandations du Rapport de l'Évaluation et les actions spécifiques proposées dans la Section IV requièrent un examen attentif. Lorsque l'on étudie les approches du Programme, nous devons distinguer celles qui :

- restent pertinentes face aux nouvelles difficultés,
- ne resteront pertinentes que si elles sont affinées, et
- nécessitent d'être fortement repensées ou remplacées pour s'adapter aux nouvelles réalités.

41. Il nous faut également être prudents lorsque nous cherchons à élargir les approches qui ont été couronnées de succès ou qui ont été très efficaces dans un milieu et à un moment spécifiques à d'autres objets ou milieux pour lesquels elles pourraient ne pas être aussi bien appropriées.

À chaque niveau du Programme, nos discussions devront distinguer les principaux obstacles rencontrés lorsque le Programme a été initialement mis en place de ceux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés et auxquels nous le serons probablement à l'avenir.

C. Réforme du système des Nations Unies à l'échelon des pays

42. L'ONUSIDA a très clairement cherché à mener ses travaux à l'échelon des pays dans le cadre de la résolution 47-199 de l'Assemblée générale des Nations Unies qui a défini, en 1992, le rôle et les responsabilités des Groupes Thématiques des Nations Unies et précédé la création de l'ONUSIDA. Parmi les atouts et les limites de ce modèle, il est largement reconnu que les Groupes Thématiques sur le VIH/SIDA ont, et de loin, été ceux qui ont enregistré le plus de succès parmi les Groupes Thématiques des Nations Unies s'attaquant à des problèmes interinstitutions.

43. Le Programme a débuté ses travaux dans les pays deux ans avant que la première série de réformes du Secrétaire Général n'ait été formulée en 1997. Ces réformes se sont traduites par l'élaboration de nouveaux instruments de planification, tels que les bilans communs de pays et les Cadres d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF). Elles prennent de plus en plus racine dans un système de Coordinateur résident répondant davantage à un principe « d'appropriation partagée » et dans des Équipes de pays des Nations Unies progressivement

plus responsables et collaboratives, qui sont plus axées sur l'appui aux efforts des pays pour atteindre des buts et des objectifs mesurables par le biais de stratégies plus cohérentes. Les objectifs communs formulés dans les Buts de développement du Millénaire sont susceptibles de renforcer davantage ces tendances. Toutefois, les efforts du système des Nations Unies dans la lutte contre le VIH/SIDA à l'échelon des pays ne sont pas encore totalement intégrés dans d'autres processus pertinents au sein de leurs plans nationaux de développement économique et social et des stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de développement, tels que les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) et les Approches et programmes sectoriels (SWAP).

44. Dans les pays dans lesquels la prévalence du VIH est la plus élevée, il n'est pas exagéré de dire que :

- pour que la riposte nationale contre l'épidémie enregistre d'importantes avancées, il faut considérablement renforcer l'assistance internationale,
- pour que l'assistance internationale soit plus efficace, tout le potentiel du système des Nations Unies doit être utilisé pour valoriser davantage les apports des principaux partenaires financiers, et
- pour que le système des Nations Unies atteigne tout son potentiel, il faut que ses réformes à l'échelon des pays enregistrent des progrès significatifs.

45. Il est peu probable que les travaux de réforme des Nations Unies dans les pays dans lesquels la prévalence du virus est la plus élevée seront pertinents s'ils ne sont pas axés sur les obstacles de développement les plus difficiles auxquels ces pays sont confrontés. Ainsi, il existe, et il doit exister, une synergie précise entre la prochaine phase de l'ONUSIDA et la prochaine étape des réformes proposées par le Secrétaire Général dans les pays à forte prévalence et autres pays prioritaires, et nos actions devront refléter le fait que l'ONUSIDA a un rôle significatif à jouer dans l'effort de réforme. Plus particulièrement dans les pays les plus affectés, la riposte du système des Nations Unies contre le VIH/SIDA devra être intrinsèque à la propre réforme de celui-ci.

46. Il est important de toujours garder en mémoire que « l'ONUSIDA » inclut les programmes de travail des coparrainants et du Secrétariat et que les rôles et les responsabilités respectifs de chacun varieront au niveau de leur réponse aux actions proposées.

Section IV. Actions proposées en réponse à l'Évaluation

47. Les actions proposées en réponse à l'Évaluation sur cinq ans doivent renforcer une vision partagée par tous de la prochaine phase de l'ONUSIDA qui est axée sur l'appui aux pays dans leurs efforts pour riposter contre l'épidémie. Les actions envisagées dans cette section ont pour but d'aider à réaliser cette vision en renforçant l'ONUSIDA dans quatre domaines clés :

- En tant qu'**ambassadeur mondial** pour des ripostes multisectorielles renforcées contre le VIH/SIDA à tous les niveaux. La Déclaration d'engagement servira de plate-forme pour le leadership et les efforts de plaidoyer de l'ONUSIDA. Ces efforts incluront la promotion des questions clés au niveau mondial – en particulier, celles qui sont mises en avant dans la Déclaration et dont la réduction de la stigmatisation et de la discrimination, la promotion de l'égalité entre les sexes et l'équilibrage des actions d'appui, de traitement, de prévention et de soin au sein des programmes nationaux font partie. En outre, les Équipes de pays des Nations Unies seront encouragées à faciliter et à appuyer

les efforts de plaidoyer de large envergure à l'échelon des pays, dans des proportions qui soient de la même ampleur que le défi à relever.

- En tant que **médiateur dans la constitution de partenariats** qui apportent une valeur ajoutée et renforcent l'efficacité des efforts individuels. Cela nécessitera de mettre beaucoup plus l'accent sur un engagement significatif de la société civile, dans les forums à l'échelon des pays et dans les délibérations et les processus au niveau mondial (ex : évaluation des progrès en direction des buts et des cibles de la Déclaration d'engagement). Des efforts croissants devront être faits pour mobiliser un large éventail de groupes, y compris les réseaux de personnes vivant avec le VIH/SIDA, les groupes de femmes, les organisations de jeunes et les entités du secteur privé.
- En tant que **centre de connaissances** et d'informations fiables sur la situation actuelle, les orientations futures et l'impact de l'épidémie, à l'appui des efforts des pays pour renforcer leurs capacités de riposte nationale. Cela nécessitera une intensification des travaux dans des domaines liés à la surveillance, la modélisation et la prévision, la situation et les progrès des programmes nationaux, le suivi et l'évaluation conçus pour mesurer ces progrès, et le suivi des flux de ressources consacrés à la lutte contre le VIH/SIDA à travers le monde.
- En tant qu'**exemple réussi d'un effort commun et coparrainé au sein du système des Nations Unies**. Cela impliquera : investir et renforcer davantage les capacités de chaque coparrainant pour qu'il contribue pleinement à des ripostes élargies et multisectorielles à tous les niveaux, continuer d'améliorer et de renforcer les capacités du système de Coordinateur résident des Nations Unies à l'appui des partenaires nationaux et tirer parti des différentes sources internationales d'appui et de financement pour les ripostes nationales, et utiliser l'ensemble de l'éventail des compétences et des relations du système des Nations Unies pour garantir l'intégration de la question du VIH/SIDA dans les activités principales de planification du développement.

48. Bien que les 39 actions proposées soient organisées au sein de catégories larges présentées dans le Rapport de l'évaluation, elles sont ici ordonnées différemment. Les actions relatives à la vision stratégique de l'ONUSIDA sont présentées en premier. Les actions à l'échelon des pays viennent ensuite comme base logique pour ce qui est nécessaire pour les appuyer – à savoir les Activités régionales et interpays à l'appui aux pays, les travaux au niveau mondial du Programme et enfin la direction de l'ONUSIDA.

A. Vision stratégique de l'ONUSIDA

49. Les quatre recommandations du Rapport de l'Évaluation qui traitent de la vision et de l'orientation stratégique du Programme sont abordées individuellement ici.

50. Dans la *Recommandation 1* du Rapport, l'Équipe d'évaluation attire l'attention sur les six objectifs dont la liste figure dans la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), notant qu'ils n'étaient pas, en premier lieu, conçus comme des objectifs mesurables. Bien que nous pensions que ces objectifs restent valables, nous convenons qu'il serait utile de les réexaminer périodiquement.

Action 1 : Il est proposé que le CCP fasse tous les deux ans, si cela s'avère nécessaire, des recommandations à l'ECOSOC pour clarifier ou améliorer le fonctionnement du Programme.

51. Le session de juillet 2003 de l'ECOSOC, qui se tiendra à Genève, constituera donc la prochaine opportunité pour une telle recommandation. Le Secrétariat de l'ONUSIDA travaillera avec les coparrainants pour préparer un projet de recommandations qui devra être examiné par le CCP lors de sa session régulière de juin 2003. L'ONUSIDA travaillera avec ses partenaires pour aider à s'assurer que les résolutions de l'ECOSOC adoptées en juillet 2003 respecteront bien les recommandations du CCP sur l'évaluation sur cinq ans et les orientations futures de l'ONUSIDA.

Fonctions et rôles au sein du Programme

52. Nous partageons l'idée de la *Recommandation 2* du Rapport de l'Évaluation sur la nécessité permanente d'affiner, d'actualiser et de clarifier les fonctions et les rôles du Programme.

53. Les fonctions proposées au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays incluses dans le Rapport de l'Évaluation fournissent une base appropriée pour de nouveaux travaux des coparrainants et du Secrétariat à cet égard. Elles sont incluses avec des amendements dans l'Annexe 3 du présent rapport et ont été complétées par cinq fonctions transversales applicables à tous les niveaux du Programme, visant à faire progresser :

- le **leadership** et le **plaidoyer** pour une riposte efficace contre l'épidémie,
- les **informations stratégiques** nécessaires pour orienter les activités des partenaires,
- la **surveillance**, le **suivi** et l'**évaluation** de l'épidémie et des actions de lutte contre celle-ci,
- l'**engagement de la société civile** et le **développement de partenariats**, et
- la **mobilisation des ressources** financières, techniques et politiques.

Action 2 : Il est proposé que le CCP recommande que les fonctions du Programme et les rôles spécifiques des parties prenantes soient clairement visibles tout le long des Activités du programme – en particulier, par le biais de mises à jour et de révisions du Plan stratégique sur cinq ans des Nations Unies (UNSPP) et du Budget-plan de travail intégré¹.

54. L'actualisation de l'UNSSP et le Budget-plan de travail intégré pour le prochain exercice biennal, qui seront tous deux soumis au CCP lors de sa prochaine session régulière, fournissent une occasion opportune pour répondre à cette proposition d'action avec des indicateurs et des cibles vérifiables de manière objective.

Appui aux grands partenaires financiers

55. Les activités décrites dans la *Recommandation 3* du Rapport de l'Évaluation, qui se focalise sur l'appui de l'ONUSIDA au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose

¹ Le Budget-plan de travail intégré est soumis au CCP tous les deux ans. Le Plan stratégique sur cinq ans du système des Nations Unies, pour 2001-2005 actuellement, et les actualisations de mi-mandat sont également soumis au CCP pour examen et approbation.

et le Paludisme, s'appliquent également aux relations entre le Programme et les autres grands partenaires financiers. Ces derniers incluent, notamment, les établissements financiers régionaux et mondiaux et les fondations importantes avec lesquelles l'ONUSIDA continue de travailler.

Action 3 : Il est proposé que le CCP recommande a) que l'ONUSIDA intensifie son appui aux gouvernements nationaux, aux acteurs de la société civile et du secteur privé dans leur préparation des propositions de financement pour le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, aux banques régionales de développement, aux grandes fondations et aux organismes de financement de la Banque mondiale, b) que l'ONUSIDA fournisse un appui thématique, en matière de suivi et d'évaluation, et d'autres appuis techniques en matière de services et de politiques, selon les besoins, pour renforcer les capacités des partenaires institutionnels à aider les pays à atteindre les objectifs communs et c) que le Programme élabore et mette à jour périodiquement des accords de partenariat avec les établissements et organismes financiers, susceptibles d'être nécessaires, pour clarifier davantage les rôles et les attentes respectifs.

56. Les avancées réalisées dans l'élaboration de l'Accord de partenariat entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme seront communiquées lors de la session actuelle du CCP.

Renforcement des liens avec les processus de réforme concernés des Nations Unies

57. La *Recommandation 4* du Rapport de l'Évaluation met en lumière les synergies potentielles entre le processus de réforme des Nations Unies et les efforts permanents de l'ONUSIDA pour améliorer son efficacité. Il sera nécessaire d'étudier de manière plus approfondie les étapes opérationnelles nécessaires pour tirer parti de ces synergies.

58. Dans cette deuxième phase des réformes proposées par le Secrétaire Général, une attention accrue sera accordée à une programmation commune au sein du système des Nations Unies à l'échelon des pays. C'est là un aspect critique du développement du Programme et un duquel dépendra beaucoup son succès final dans l'aide aux pays pour atteindre les buts de l'UNGASS. Une bonne partie de l'expérience à l'échelon des pays acquise par le Programme au cours des cinq dernières années est directement pertinente pour relever ce défi. Plusieurs Comités exécutifs organisés au sein du processus de réforme fournissent d'importantes opportunités au Programme pour qu'il contribue plus efficacement à la conception des réformes et qu'il puisse mieux les anticiper et s'adapter à elles.

Action 4 : Il est proposé que le CCP recommande au Secrétaire Général qu'il s'inspire des expériences acquises par le Programme pour l'aider à réfléchir à la mise en œuvre de sa deuxième étape des réformes du système des Nations Unies. Il est en outre proposé que le CCP demande que le Secrétaire Général envisage d'intégrer l'ONUSIDA au sein des entités du système des Nations Unies les plus directement concernées par l'expérience de développement organisationnel et les besoins du Programme – en particulier, le Comité exécutif pour les Affaires économiques et sociales, les Affaires humanitaires et le Groupe des Nations Unies pour le Développement (UNDG).

B. Actions à l'échelon des pays

59. Les actions proposées à l'échelon des pays en réponse au Rapport de l'Évaluation ont avant tout pour but de renforcer les capacités nationales de lutte contre l'épidémie et, ensuite, de renforcer la capacité du système des Nations Unies pour appuyer le processus de développement des capacités nationales.

Plans nationaux

60. Les *Recommandations 18 et 19* du Rapport de l'Évaluation mettent en lumière l'importance qu'il y a à mieux utiliser les processus existants de reddition des comptes et de planification conduits par les gouvernements nationaux en se focalisant sur la riposte nationale et en la rendant cohérente. Ces processus multisectoriels fournissent les liens nécessaires entre la riposte requise de toute urgence contre le SIDA, l'opportunité de placer la riposte dans le contexte plus large des Buts de développement du Millénaire et le besoin permanent de s'attaquer aux causes fondamentales de l'épidémie. Un plan national fort et ancré dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et le Cadre de dépenses à moyen terme fournit une plate-forme de coordination efficace pour l'engagement de multiples partenaires financiers.

Action 5 : Il est proposé que le CCP invite les gouvernements nationaux à faire de la question du VIH/SIDA une priorité absolue en tant que question thématique transversale spécifique devant être intégrée dans, et suivie au sein de, leurs plans nationaux de développement économique et social et leurs stratégies nationales de développement et de lutte contre la pauvreté, les Cadres de dépenses à moyen terme et au sein de programmes couvrant l'ensemble d'un secteur dans les secteurs concernés.

Examens communs conduits par les gouvernements

61. De même, la *Recommandation 25* du Rapport de l'Évaluation met en évidence l'importance des examens communs conduits par les gouvernements pour favoriser une riposte nationale bien coordonnée, ayant défini des priorités et profitant des synergies, et pour réduire la lourdeur des examens séparés des capacités nationales par les donateurs.

Action 6 : Il est proposé que le CCP encourage les gouvernements nationaux à conduire des examens communs périodiques de la mise en oeuvre de leur Plan national de lutte contre le SIDA et que ces examens soient dirigés par des équipes composées de représentants des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, des donateurs multilatéraux et de l'OCDE, et des organisations du système des Nations Unies.

62. Ces examens peuvent constituer la base des activités de planification commune qui sont nécessaires pour limiter les demandes concurrentes portant sur des ressources techniques nationales rares et permettre des améliorations dans la conception, l'évaluation des coûts et le suivi des plans des différents partenaires. Ils peuvent également soutenir la collaboration nécessaire pour une évaluation en temps voulu et présentant un bon rapport coût/efficacité des résultats et de l'impact du programme.

Investissements internationaux dans les Plans nationaux de lutte contre le SIDA

63. La *Recommandation 19* du Rapport de l'Évaluation fournit des orientations aux donateurs bilatéraux sur leurs investissements en rapport avec le VIH/SIDA dans les pays. Des Plans nationaux de lutte contre le SIDA bien élaborés et ancrés devraient servir de point de référence commun pour les donateurs bilatéraux, le développement de PPS et d'autres organismes de financement de la Banque mondiale, les Mécanismes de coordination pays par l'intermédiaire desquels des propositions sont soumises au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, et les efforts des autres partenaires nationaux, bilatéraux et multilatéraux.

Action 7 : Il est proposé que le CCP encourage les donateurs de l'OCDE et les autres donateurs à associer leurs programmes bilatéraux de lutte contre le VIH/SIDA dans les pays à l'exécution des stratégies nationales qui ont été formulées au sein des mécanismes conduits par les pays, notamment leurs stratégies de développement et de réduction de la pauvreté, afin de renforcer les capacités des gouvernements hôtes à coordonner l'assistance internationale en matière de VIH/SIDA.

64. À leur tour, la concentration et la coordination des efforts du système des Nations Unies à l'appui des processus de planification nationale et de la mise en œuvre du plan national de lutte contre le SIDA seront renforcées si les donateurs font jouer les principes de synergie, d'intégration et d'avantage concurrentiel.

Action 8 : Il est proposé que le CCP encourage les donateurs de l'OCDE et les autres donateurs, pour leur investissements financiers destinés à combattre le VIH/SIDA dans les pays acheminés par le biais des mécanismes des organisations du système des Nations Unies et des programmes d'assistance, à donner la priorité aux efforts qui sont intégrés dans les CSLP et les Cadres de dépenses à moyen terme nationaux, et sont clairement formulés au sein du Plan d'appui à la mise en œuvre de la riposte nationale de l'équipe de pays des Nations Unies (ou UN-ISP décrit ci-après), en tenant compte des rôles et des fonctions comparatifs de l'organisation concernée du système des Nations Unies dans un environnement de pays donné.

Plan d'appui à la mise en œuvre de la riposte nationale de l'équipe de pays des Nations Unies (UN-ISP)

65. Le travail du système des Nations Unies sur le VIH/SIDA dans les pays sert deux fonctions vitales. Premièrement, et c'est là le plus important, sa « fonction de base » est d'être un soutien majeur pour les gouvernements nationaux et les partenaires de mise en œuvre dans le développement des Plans nationaux de lutte contre le SIDA et dans le renforcement des capacités nationales requises pour exécuter les fonctions importantes de conception, de planification, de coordination, de financement, de développement des partenariats, de suivi et d'évaluation. Deuxièmement, le système des Nations Unies devrait servir de voie d'acheminement pour les ressources financières et/ou techniques pour l'appui à la mise en œuvre, lorsque ses mécanismes offrent un avantage concurrentiel à cet égard. Le Rapport de l'Évaluation souligne à juste titre que les gouvernements et les autres partenaires nationaux continuent d'attendre de l'ONUSIDA qu'il ait une vision plus claire et plus globale de l'appui technique et financier qui est disponible par l'intermédiaire du système des Nations Unies pour leurs efforts de lutte contre le VIH/SIDA.

66. Les *Recommandations 14, 17 et 22* du Rapport de l'Évaluation mettent en lumière la nécessité d'avoir des plans et des budgets du système des Nations Unies dans les pays qui soient transparents et définissent les obligations redditionnelles. Nous sommes d'accord avec l'avis de l'Équipe d'évaluation selon lequel les plans de travail intégrés sur le VIH/SIDA étaient insuffisants pour atteindre ces buts et qu'il est nécessaire d'avoir des instruments plus efficaces.

Action 9 : Il est proposé que l'appui actuel et envisagé des organisations du système des Nations Unies à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre le SIDA soit présenté au sein d'un Plan d'appui à la mise en œuvre de la riposte nationale de l'équipe de pays des Nations Unies (UN-ISP) totalement intégré qui inclue :

- les plans financiers et budgétaires combinés pour les actions individuelles, intégrées et communes des organisations à l'appui de la Stratégie nationale de lutte contre le SIDA,
- des objectifs clairs avec des indicateurs pouvant être suivis pour les actions de chaque organisation reflétant ses rôles et ses responsabilités spécifiques et les cinq fonctions clés de l'ONUSIDA, et
- le travail de coordination des Groupes Thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA.

67. Selon nous, le Rapport de l'Évaluation a correctement apprécié le principal impact que le Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA a eu sur l'amélioration de la transparence et de la définition des obligations redditionnelles en matière de programmation de la lutte contre le VIH/SIDA au sein du système des Nations Unies aux niveaux mondial et régional. Nous ne partageons toutefois pas l'idée que ces objectifs seraient mieux servis – comme le suggère la *Recommandation 14* du Rapport de l'Évaluation – par l'élargissement du mécanisme du Budget-plan de travail intégré à l'échelon des pays. Nous pensons que ces objectifs seraient, en revanche, mieux servis par l'intermédiaire des UN-ISP décrits ci-dessus, parallèlement à une obligation explicite de faire un rapport au CCP.

Action 10 : Il est proposé que le CCP obtienne l'aval du Secrétaire Général pour demander un rapport d'activité annuel écrit sur la mise en œuvre de l'UN-ISP aux Groupes Thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA, par l'intermédiaire du Coordinateur résident des Nations Unies, dans tous les pays recevant un appui par le biais du Budget-plan de travail intégré. Il est en outre proposé que cet effort de reddition des comptes soit facilité par le Secrétariat grâce à l'utilisation de formats conçus pour maximiser la transparence, permettre la compilation à des fins comparatives, permettre une intégration facile à d'autres instruments de reddition des comptes afin de minimiser une duplication des efforts, et contribuer à la préparation du Rapport annuel du Secrétaire Général à l'Assemblée générale des Nations Unies sur les avancées de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA.

68. Ces deux actions devraient :

- améliorer la transparence des actions du système des Nations Unies,
- renforcer l'avantage comparatif du système des Nations Unies dans l'exécution de sa « fonction de base » décrite ci-dessus,

- renforcer les liens entre les efforts du système des Nations Unies dans les pays et ceux des partenaires clés dans l'exécution du Plan national de lutte contre le SIDA,
- accroître la cohérence et la valeur des apports du système des Nations Unies à l'action nationale, et
- permettre un examen des parties prenantes nationales et une meilleure identification des efforts du système des Nations Unies dans les pays.

Appui de l'ONUSIDA au renforcement des capacités nationales d'utilisation des données, de suivi et d'évaluation

69. Dans les *Recommandations 13, 14 et 24*, le Rapport de l'Évaluation met en lumière la nécessité d'aider les pays à renforcer leurs capacités de reddition des comptes, d'utilisation des données, et de suivi et d'évaluation. Ces capacités sont essentielles pour mettre en place une plateforme nationale efficace pour la planification et la coordination d'une riposte élargie contre l'épidémie. Trois domaines en particulier devraient être bien pris en compte dans les UN-ISP.

Action 11 : L'ONUSIDA devrait intensifier ses efforts pour appuyer les acteurs des pays dans l'élargissement et le renforcement de leurs capacités et de leurs systèmes pour : suivre l'épidémie et la riposte nationale, évaluer les interventions et améliorer l'analyse et l'utilisation des données de surveillance. Ces efforts incluront la sensibilisation des partenaires du programme pour qu'ils allouent une partie appropriée de l'ensemble des ressources du programme au renforcement des activités de suivi et d'évaluation.

Action 12 : L'ONUSIDA devrait accroître son appui aux Conseils nationaux de lutte contre le SIDA et aux ministères de la Planification, du Développement et des Finances, pour renforcer les capacités d'analyse dont ils auront besoin pour mieux intégrer et suivre leurs stratégies multisectorielles de lutte contre le VIH/SIDA au sein des CSLP, des Cadres de dépenses à moyen terme et des SWAP appropriés, et pour renforcer la préparation et l'exécution des examens communs conduits au niveau national de la mise en œuvre des Plans nationaux de lutte contre le SIDA.

Action 13 : L'ONUSIDA devrait prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que le Système d'information sur les ripostes pays (CRIS) est opérationnel dans tous les pays à prévalence élevée et autres pays prioritaires d'ici à la fin 2003, avec des capacités suffisantes pour permettre aux partenaires nationaux et internationaux d'avoir un accès facile aux informations stratégiques clés et pour servir d'instrument de base d'un effort totalement intégré du système des Nations Unies pour préparer le Rapport annuel du Secrétaire Général à l'Assemblée générale sur les avancées de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement de l'UNGASS.

70. Chacune de ces actions aura des conséquences en ce qui concerne le renforcement des capacités techniques du système des Nations Unies. Elles nécessiteront également une approche plus collaborative avec les autres partenaires internationaux pour mobiliser un appui technique pour les efforts nationaux.

Forums nationaux sur les partenariats

71. Les *Recommandations 27 et 28* du Rapport de l'Évaluation fournissent une orientation stratégique à l'ONUSIDA pour qu'il négocie l'emploi de bonnes pratiques dans les actions au niveau local à l'appui des gouvernements nationaux, des donateurs partenaires, du secteur privé et des ONG dans le pays.

Il existe de nombreux exemples montrant les succès du système des Nations Unies dans l'appui à l'apprentissage horizontal et à la réplique entre et au sein des pays, mais l'appui aux efforts de développement des partenariats en rapport avec le VIH/SIDA demeurent limités. L'ONUSIDA accroîtra son appui au développement de forums sur les partenariats en rapport avec le VIH/SIDA qui cherchent à obtenir une plus grande participation de la société civile et du secteur privé dans la riposte nationale. Les Conseils nationaux de lutte contre le SIDA de différents pays ont déjà démontré l'utilité des forums sur les partenariats pour inclure et mobiliser les ONG, les organisations confessionnelles, les parlementaires, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les chefs politiques, le secteur privé et d'autres nouveaux acteurs de la riposte.

Action 14 : L'ONUSIDA devra accroître son appui au développement de partenariats axés sur la mise en œuvre du Plan national de lutte contre le SIDA et l'engagement du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des acteurs internationaux, en apportant une attention toute particulière à la participation des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Cela inclura un appui aux forums sur les partenariats des Conseils nationaux de lutte contre le SIDA et autres approches ayant pour but d'accroître la participation, d'améliorer la corrélation des efforts et de renforcer les capacités d'action des différents acteurs.

72. La nature et la forme des forums sur les partenariats varieront d'un pays à l'autre et évolueront en fonction des situations locales. Le rôle du système des Nations Unies dans ces forums devrait être de fournir un appui au leadership des Conseils nationaux de lutte contre le SIDA et des autres entités éventuellement responsables. Les Nations Unies peuvent également jouer un rôle de ressource en facilitant l'accès aux résultats des dernières initiatives et aux meilleures pratiques.

Appui du système des Nations Unies pour une intensification de l'action des pays

73. Plusieurs secteurs prioritaires mis en évidence dans le Rapport de l'Évaluation requièrent une attention accrue de l'ONUSIDA dans l'appui aux efforts des pays pour intensifier les ripostes nationales. Cela inclut :

- la fourniture accrue de ressources techniques,
- un plaidoyer renforcé à l'échelon des pays,
- la promotion renouvelée des meilleures pratiques dans les pays,
- la mobilisation d'un riposte humanitaire contre le VIH/SIDA dans certains pays, et
- des approches plus flexibles du financement de l'accélération programmatique.

Fourniture de ressources techniques à l'appui des efforts nationaux

74. Dans de nombreux pays, l'un des plus importants facteurs qui limitent l'intensification de la riposte est la capacité à mobiliser les services d'appui technique nécessaires.

L'intensification des programmes à travers de multiples secteurs représente un défi considérable pour de nombreux programmes nationaux de lutte contre le SIDA.

75. La fourniture d'une coopération technique aux pays a été soulignée dans les propositions relatives à la deuxième étape de la réforme du Secrétaire Général et les principes généraux qui y sont formulés semblent très pertinents dans le cas précis du VIH/SIDA. Comme le Rapport de l'Évaluation le souligne à juste titre, le rôle des Nations Unies devrait principalement être celui d'un négociateur et d'un médiateur aidant à créer de bons exemples et à mettre à disposition des ressources techniques et de politiques lorsqu'il n'en existe pas, ou à les renforcer lorsqu'il en existe. Les *Recommandations 26, 27 et 28* du Rapport de l'Évaluation, entre autres, mettent en lumière des secteurs spécifiques dans lesquels il est possible de mieux s'attaquer à ces difficultés.

76. Les partenaires nationaux et internationaux ne fournissent actuellement qu'une petite partie de ce qui est nécessaire en matière de services techniques et de politiques dans tout une gamme de domaines thématiques, de programmation et de gestion financière.

Action 15 : L'ONUSIDA devrait inclure dans son prochain projet de Budget-plan de travail intégré des dispositions prévoyant des mécanismes de coordination technique multi-institutions pour mettre plus facilement à disposition des partenaires de programmation dans les pays des services techniques et de politiques nettement renforcés et nécessaires pour la conception, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs actions programmatiques à l'appui du Plan national de lutte contre le SIDA. L'on envisage que ces activités seront basées sur les efforts institutionnels nationaux et régionaux existants et promues et coordonnées par le Secrétariat avec un partage d'importantes responsabilités d'exécution entre les coparrainants de l'ONUSIDA.

77. Il est également envisagé que l'effort sera entrepris en partenariat étroit avec plusieurs organisations bilatérales et réseaux internationaux d'ONG de sorte qu'il puisse bénéficier dès le départ de l'expérience de gestion de leurs centres de ressources techniques existants. Il est enfin envisagé que les Équipes interpays de l'ONUSIDA soient réorientées pour jouer un rôle d'appui important, en se servant des réseaux techniques existants aux niveaux national et sous-régional. Les ressources techniques de haut niveau de qualité organisées à un niveau régional ou sous-régional offrent de nombreux avantages aux pays pour leurs efforts d'intensification de leur riposte. L'assurance de la qualité et la réactivité de l'ONUSIDA face aux demandes des pays clients seront des éléments importants de cette entreprise. Cela sera facilité par l'obtention de ressources financières dans le pays par l'intermédiaire des Fonds d'accélération programmatique (FAP) de l'ONUSIDA et d'autres mécanismes permettant un « achat souple » des services techniques sur la base d'un partage progressif des coûts. Parmi les autres avantages, ce dispositif devrait être particulièrement utile pour faciliter la fourniture des ressources techniques nécessaires pour renforcer les demandes des pays aux PPS de la Banque mondiale, au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme et autres organismes de financement, et pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de ces initiatives.

Plaidoyer renforcé à l'échelon des pays

78. Le Rapport de l'Évaluation a mis en lumière les nombreux résultats enregistrés jusqu'à présent par les efforts de plaidoyer mais attire également l'attention, dans sa *Recommandation 26*, sur la nécessité de maintenir et d'élargir les travaux de plaidoyer du système des Nations Unies qui ont été couronnés de succès à l'échelon des pays. Il faudra insister davantage sur l'appui à l'élaboration de stratégies et de programmes de sensibilisation dans les pays par l'intermédiaire d'une médiation plus efficace et de la fourniture plus systématique d'un appui technique et en matière d'information. Deux actions distinctes mais complémentaires sont proposées qui se rapportent, premièrement, au plaidoyer du système des Nations Unies dans les pays et, deuxièmement, aux efforts accrus de sensibilisation des partenaires.

Action 16 : L'ONUSIDA devrait prendre les mesures nécessaires à l'échelon des pays pour appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'une stratégie explicite de sensibilisation du Groupe Thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA pour l'ensemble du système des Nations Unies dans le pays.

79. Soutenir les efforts des acteurs publics et clés du pays dans leur riposte contre l'épidémie nécessitera des capacités allant au-delà de celles des gouvernements nationaux et du système des Nations Unies. Une priorité accrue sera donnée à l'appui de mécanismes privilégiant davantage la participation et qui engagent mieux les ressources des médias et des autres organisations de la société civile en matière de plaidoyer et d'information.

80. Les parlementaires et les autres chefs politiques, les organisations représentant des personnes vivant avec le VIH/SIDA, les chefs communautaires et religieux, les organisations représentant le patronat et les travailleurs ont tous des rôles importants à jouer en utilisant leur canaux de communication et de sensibilisation existants pour mobiliser leurs groupes constitutifs et ne requièrent souvent qu'un appui dynamisant pour lancer et soutenir leurs actions.

Action 17 : L'ONUSIDA devrait intensifier son appui aux pays pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies qui engagent un éventail de différents acteurs, notamment les médias et d'autres acteurs de la société civile, dans des approches de sensibilisation plus durables pour lutter contre l'épidémie.

Promotion des meilleures pratiques dans les pays

81. Concernant les actions proposées pour renforcer les services techniques et de politiques, pour améliorer le partage des expériences et pour promouvoir des approches de sensibilisation plus durables, l'hypothèse que ces efforts seront basés sur des approches techniquement valables est implicite.

Action 18 : L'ONUSIDA devrait intensifier ses efforts dans les pays pour promouvoir et appuyer la diffusion d'une large gamme de documents sur les meilleures pratiques par le biais d'un effort multi-institutions plus cohérent.

82. L'effort se concentrera particulièrement sur la promotion de documents sur les meilleures pratiques qui soient :

- **plus complets**, tirant de plus en plus leur contenu des expériences d'un groupe élargi de partenaires et d'organisations de mise en œuvre,
- **plus pertinents** pour les partenaires de programmation des pays, avec davantage de matériels axés sur les questions opérationnelles tirés de situations spécifiques nationales ou régionales,
- **plus axés sur l'évaluation**, reflétant l'attention accrue accordée aux études et aux examens comparatifs, et
- **plus accessibles**, via un éventail plus large de canaux de distribution, de partenaires et de liens aux forums nationaux sur les partenariats.

Mobiliser une riposte humanitaire contre le VIH/SIDA

83. La demande de la *Recommandation 16* du Rapport de l'Évaluation d'un plan d'urgence d'action humanitaire peut minimiser, de manière inintentionnelle, le besoin urgent d'agir. Deux défis s'entremêlent dans ce domaine d'activité. Le premier concerne la difficulté de réaliser des interventions spécifiquement axées sur le VIH/SIDA dans une situation d'urgence et le deuxième la difficulté de réagir de manière plus générale à une urgence humanitaire lorsque la capacité de la communauté affectée à riposter a été réduite par l'impact d'une prévalence élevée du VIH/SIDA. Deux approches liées sont recommandées.

Action 19 : L'ONUSIDA élaborera et facilitera, avec le concours d'autres organisations concernées, des interventions visant à s'attaquer aux problèmes de la prévention, des soins et du traitement du VIH/SIDA eu égard aux questions de sécurité et de stabilité. Cette riposte englobera trois domaines cibles affectés par les urgences humanitaires, à savoir :

- la sécurité communautaire, eu égard aux populations vulnérables affectées par un conflit,
- la sécurité nationale, eu égard au personnel de défense et de défense civile, et
- la sécurité internationale, eu égard aux opérations humanitaires et de maintien de la paix.

84. Les activités spécifiques devront englober :

- travailler avec le Groupe de référence sur le VIH/SIDA et les Situations d'urgence du Comité permanent interorganisations sur un plan opérationnel pour riposter contre le VIH/SIDA dans les situations d'urgence,
- fournir des directives, des matériels de formation, des outils de programmation et un appui technique aux pays pour soutenir leurs efforts de développement d'actions de lutte contre le VIH/SIDA parmi les services en uniforme, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes recrues, et
- faciliter une action coordonnée de prévention et de soin du VIH/SIDA au sein des opérations de maintien de la paix à travers le monde.

85. Le second défi nécessite une approche complémentaire.

Action 20 : L'ONUSIDA devra élaborer, avec le concours d'autres organisations concernées, une stratégie et un plan opérationnel pour une riposte humanitaire dans les pays dans lesquels l'impact de l'épidémie aggrave substantiellement l'impact des autres situations d'urgence.

86. En Afrique australe, la capacité de nombreuses communautés à réagir à la sécheresse a déjà été fortement affectée par une diminution significative de la productivité dans le secteur agricole, du fait du VIH/SIDA.

Financer l'accélération programmatique

87. Avec des ressources de programmation supplémentaires rapidement mises à disposition dans les pays par l'intermédiaire des gouvernements nationaux et des partenaires bilatéraux et multilatéraux, la nécessité d'assouplir davantage les instruments financiers pour l'appui technique, l'accélération programmatique et l'intensification de la riposte est devenue de plus en plus urgente. Le Rapport de l'Évaluation met en lumière l'utilité des Fonds d'accélération programmatique de l'ONUSIDA et la *Recommandation 20* encourage le maintien et le développement de ce dispositif des FAP, notamment pour appuyer les activités de suivi et d'évaluation, sous réserve que les initiatives entreprises par le Secrétariat pour améliorer le processus d'allocation, l'utilisation et la rapidité de traitement soient couronnées de succès.

Action 21 : L'ONUSIDA devrait continuer de développer le dispositif des Fonds d'accélération programmatique (FAP) en lui donnant une orientation plus stratégique vers :

- la planification et le développement des programmes,
- le renforcement des activités et des capacités de suivi et d'évaluation,
- le renforcement du développement des partenariats et de la mobilisation des ressources, et
- le financement des actions visant à mieux organiser et promouvoir les ressources techniques fournies par l'intermédiaire des programmes des coparrainants et d'une assistance supplémentaire aux partenaires de programmation dans les pays pour accélérer leurs efforts.

88. Les initiatives du Secrétariat dont il est question dans la *Recommandation* du Rapport de l'Évaluation sont maintenant finalisées, les processus ont été encore affinés et un nouveau mécanisme de décaissement fonctionnant par l'intermédiaire du système du Coordinateur résident des Nations Unies a été mis en place pour permettre un transfert plus rapide des ressources aux pays. En outre, les nouvelles directives des FAP mettent particulièrement l'accent sur quatre domaines d'orientation décrits dans l'Action 21.

89. Ces fonds dynamisants se sont révélés très utiles pour les partenaires des pays pour appuyer les initiatives de planification et de développement proposées et nécessaires pour obtenir des ressources externes, y compris des PPS de la Banque mondiale et du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme.

90. Ces ressources devront être augmentées dans le prochain Budget-plan de travail intégré, notamment la composante supplémentaire des donateurs intéressés. Cela est particulièrement le

cas en ce qui concerne l'intensification rapide de la fourniture par tout le système de services techniques et de politiques tels que décrits ci-dessus dans l'Action 15, et le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation telles que décrites dans l'Action 30 ci-dessous.

Renforcer l'ONUSIDA dans les pays

91. Les actions décrites ci-dessus, qui sont nécessaires pour appuyer le renforcement des capacités des pays à intensifier leur riposte, ont toutes des implications sur les capacités des Équipes de pays des Nations Unies, particulièrement dans les pays les plus affectés. Les *Recommandations 21, 22 et 23* du Rapport de l'Évaluation ont, entre autres, mis en lumière la nécessité de clarifier les responsabilités et de renforcer les capacités des membres des Groupes Thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA.

Développement et responsabilités du Groupe Thématique

92. Dans les *Recommandations 22 et 23* et par ailleurs, le Rapport de l'Évaluation a mis en lumière la confusion persistante sur la méthode de travail des Groupes Thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA, notamment lorsqu'il s'agit de « Groupes Thématiques élargis » et du chevauchement apparent de leurs fonctions avec celles des partenariats, des examens de programmes et des activités de coordination conduites par les Conseils nationaux de lutte contre le SIDA.

Action 22 : L'ONUSIDA révisera, actualisera et clarifiera la méthode prévue de travail des Groupes Thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA en étroite collaboration avec l'UNDG, en tenant compte des délibérations du CCP sur le Rapport de l'Évaluation et à la lumière des propositions de réforme du Secrétaire Général. Il faudra particulièrement insister sur la clarification des responsabilités verticales et horizontales dans les activités de lutte contre le VIH/SIDA au sein du système du Coordinateur résident des Nations Unies et avec les bureaux exécutifs des coparrainants respectifs, le CCP et les groupes constitutifs de pays.

93. Dans la mesure où un modèle unique ne conviendra pas à toutes les situations dans les pays, les responsabilités spécifiques des Présidents de Groupe Thématique concernant les ISP et les responsabilités de supervision du personnel déployé par le Secrétariat de l'ONUSIDA et d'autres ressources humaines consacrées à la lutte contre le VIH/SIDA devront être davantage clarifiées. L'évaluation annuelle des performances du Groupe Thématique conduite par le Secrétariat de l'ONUSIDA inclura, à l'avenir, des indicateurs spécifiques de suivi de la performance insistant sur une approche d'évaluation à « 360 degrés ».

94. Il incombe au Coordinateur résident des Nations Unies de s'assurer que les Groupes Thématiques des Nations Unies sur le VIH/SIDA sont établis et fonctionnent effectivement pour harmoniser et coordonner les activités du système des Nations Unies à l'appui des activités nationales. Dans un certain nombre de pays dans lesquels les capacités des Conseils nationaux de lutte contre le SIDA à coordonner l'assistance internationale étaient très faibles à l'origine, un « Groupe Thématique élargi », c'est à dire incluant les gouvernements nationaux, les partenaires bilatéraux et la société civile, est parfois devenu le forum pour la coordination d'une telle assistance. Cette situation devient de plus en plus rare car les Conseils nationaux de lutte contre le SIDA ont renforcé leurs capacités de coordination. Les Groupes Thématiques des Nations Unies conserveront le rôle important de coordination de l'appui du

système des Nations Unies. Toutefois, les « Groupes Thématiques élargis » ne devraient prendre en charge que des responsabilités de coordination plus larges allant au-delà de celles du système des Nations Unies dans des cas exceptionnels.

Ressources humaines supplémentaires de l'ONUSIDA dans les pays prioritaires

95. Dans les pays à prévalence élevée et autres pays prioritaires, il est urgent de mettre en place des ressources humaines du système des Nations Unies supplémentaires pour appuyer la programmation des ressources financières supplémentaires mises à la disposition des pays au niveau international. Plusieurs des coparrainants de l'ONUSIDA doivent déployer des personnels supplémentaires pour les projets en rapport avec le VIH/SIDA dans ces pays. En outre, il devient indispensable d'affecter des ressources humaines « partagée » à des fonctions techniques et programmatiques clés qui renforcent les capacités d'acteurs multiples dans l'exercice de responsabilités à l'appui de la riposte nationale.

Action 23 : Le projet de Budget-plan de travail intégré pour le prochain exercice biennal devrait inclure un plan spécifique et des dispositions pour le déploiement de ressources humaines et financières supplémentaires nécessaires pour renforcer les capacités du système des Nations Unies dans les pays prioritaires dans les domaines du suivi et de l'évaluation, de la mobilisation et du suivi des ressources, et du développement de partenariats avec la société civile et le secteur privé.

96. Il existe différentes approches par le biais desquelles ces ressources humaines peuvent être déployées : cofinancées par l'Équipe de pays des Nations Unies, détachées par les coparrainants ou déployées par le Secrétariat de l'ONUSIDA. Un mix de ces approches sera probablement nécessaire à court terme pour permettre un renforcement rapide de ces capacités.

Coordinateurs du Programme ONUSIDA

97. Le déploiement de ressources humaines partagées supplémentaires au sein du Système du Coordinateur résident nécessitera un examen et une redéfinition du rôle des actuels Conseillers de programme dans les pays (CPP). De plus en plus, les CPP ont assumé le rôle de « Coordinateur du Programme ONUSIDA » et leur titre devrait être adapté en conséquence. Nous pouvons nous attendre à ce que, sous la direction du Président du Groupe Thématique des Nations Unies, le Coordinateur du Programme ONUSIDA inclue parmi ses responsabilités la gestion stratégique et le suivi des UN-ISP. Les Coordinateurs du Programme ONUSIDA devraient assumer la fonction de Président adjoint du Groupe Thématique des Nations Unies et être considérés comme membres à part entière de l'Équipe de pays des Nations Unies. Des recrutements de cadres et des détachements supplémentaires de personnels des coparrainants de l'ONUSIDA sont également nécessaires pour les pays prioritaires. Considérées ensemble, ces actions fournissent le potentiel pour un nouveau renforcement des capacités du Système du Coordinateur résident en matière de lutte contre le VIH/SIDA.

Action 24 : Il est proposé que l'ONUSIDA prenne des dispositions pour placer des Coordinateurs du Programme ONUSIDA dans les pays supplémentaires dans lesquels la prévalence du VIH est actuellement élevée et/ou le poids du VIH/SIDA pourrait être important à l'avenir, qui ont besoin d'assistance pour mettre en place et maintenir une

riposte élargie efficace et qui offrent une opportunité stratégique au système des Nations Unies pour qu'il contribue à une intensification efficace de leur riposte.

98. Il est prévu que quelques 8 à 12 Coordinateurs du Programme ONUSIDA supplémentaires devront être nommés dans des pays répondant à ces critères.

Nomination et changement des Présidents de Groupe Thématique

99. Dans la première phase du Programme, le changement annuel des Présidents de Groupe Thématique servait généralement bien les objectifs visant à promouvoir une plus large appropriation de la lutte contre le VIH/SIDA par les coparrainants de l'ONUSIDA dans les pays. Toutefois, comme les efforts visant à rendre la question du SIDA de plus en plus prioritaire au sein des Équipes de pays des Nations Unies ont été couronnés de succès, l'orientation de la mise en œuvre du programme a également évolué. La surveillance et la supervision de cette charge de travail accrue dans les pays prioritaires nécessitera un dispositif de supervision et de reddition des comptes plus stable que ne le permettaient les changements annuels.

Action 25 : Dans les pays à prévalence élevée et autres pays prioritaires, le Directeur exécutif devrait proposer, après consultation des Coordinateurs résidents des pays des Nations Unies et du Responsable exécutif de l'organisme coparrainant concerné, la nomination de représentants d'organismes spécifiques à des fonctions stables de plus d'un an à la Présidence du Groupe Thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA.

Réorientation du personnel du système des Nations Unies dans les pays à prévalence élevée et autres pays prioritaires

100. L'un des enseignements clés tiré de la première phase du Programme a été que ses efforts ont été les plus efficaces dans des environnements de pays dans lesquels il y avait une large connaissance et une bonne compréhension des objectifs et de la méthode de travail de l'ONUSIDA.

Action 26 : Le prochain projet de Budget-plan de travail intégré soumis au CCP devrait inclure une disposition prévoyant un programme intensifié d'enseignement sur le VIH/SIDA, y compris une réorientation de tous les personnels du système des Nations Unies concernés dans les pays à prévalence élevée et autres pays prioritaires vers la méthode de travail révisée de l'ONUSIDA, parallèlement à des séances d'information complètes sur la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement de l'UNGASS. Cette activité de réorientation et d'enseignement devrait être élaborée et réalisée en étroite collaboration avec l'UNDG et cohérente avec les délibérations du CCP sur le Rapport de l'Évaluation.

101. Un bon début, bien que modeste, a été réalisé avec les initiatives entreprises au cours de l'exercice biennal actuel relatives à l'élaboration d'une activité de formation multiorganisations sur le VIH/SIDA et à l'élaboration d'un module de formation des cadres avec l'École des cadres du système des Nations Unies à Turin.

C. Activités régionales et interpays à l'appui des pays

102. La *Recommandation 15* du Rapport de l'Évaluation encourage la poursuite des initiatives régionales de l'ONUSIDA qui sont dynamisées par les besoins des pays et, lorsque possible,

liées aux institutions existantes. Le recentrage des activités de l'ONUSIDA dans les pays créera des obligations supplémentaires d'affinage de l'orientation des Équipes interpays de l'ONUSIDA à l'appui de ces efforts.

Action 27 : Le prochain projet de Budget-plan de travail intégré devra présenter le mandat révisé et affiné des Équipes interpays de l'ONUSIDA et l'appui budgétaire associé conforme aux fonctions de base pour leur permettre :

- de coordonner les soumissions régionales au processus du Budget-plan de travail intégré et la formulation des priorités du système des Nations Unies au niveau régional en matière de VIH/SIDA,
- de recenser et de promouvoir des ressources techniques internationales et nationales de haut niveau de qualité par l'intermédiaire de dispositifs de coordination technique multiorganisations nouvellement mis en place,
- d'appuyer le renforcement du suivi et de l'évaluation dans les pays,
- d'appuyer le leadership régional et les activités de développement de partenariats, et
- d'appuyer la formation et la réorientation sur la question du VIH/SIDA au sein du système des Nations Unies et chez les partenaires clés du programme dans les pays prioritaires.

D. Activités du Programme au niveau mondial

Plaidoyer au niveau mondial

103. La *Recommandation 10* du Rapport de l'Évaluation encourage la poursuite des activités de plaidoyer au niveau mondial en mettant particulièrement l'accent sur les engagements politiques et de ressources. Cela a figuré parmi les domaines d'activité dont le succès a été le plus grand au sein du Programme et devrait se poursuivre pendant sa deuxième phase. La Déclaration d'engagement de l'UNGASS et les Buts de développement du Millénaire fournissent un contexte stratégique pour ces efforts permanents qui visent à mobiliser et à travailler avec différents groupes constitutifs pour avoir un impact et générer une riposte réellement élargie.

Action 28 : L'ONUSIDA renforcera les liens de sensibilisation et de campagne entre la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA et les Buts de développement du Millénaire, y compris par le biais du développement et du soutien de partenariats avec un éventail de groupes constitutifs, notamment avec la société civile et les ONG, et par le biais de l'intensification de la Campagne mondiale contre le SIDA.

Construire et soutenir les partenariats mondiaux

104. Le principal but du développement de partenariats au niveau mondial est de mobiliser les capacités humaines, politiques, techniques et financières d'un éventail de groupes constitutifs, y compris les gouvernements, les ONG, les sociétés, les organisations caritatives et confessionnelles, et les organisations de personnes vivant avec le VIH/SIDA, pour riposter efficacement contre l'épidémie de VIH/SIDA. La *Recommandation 10* du Rapport de l'Évaluation invite à la promotion de techniques valables de partenariats et d'apprentissage horizontal au niveau mondial, en tenant compte des divers types d'acteurs nécessaires.

Action 29 : Le prochain projet de Budget-plan de travail intégré devra inclure une disposition prévoyant le développement des efforts actuels visant à renforcer et à mettre en relation les initiatives d'appui et de développement du leadership sur le VIH/SIDA pour favoriser un leadership des chefs politiques, des ONG, des organisations confessionnelles, des sociétés et des salariés, des parlementaires, des femmes et des jeunes. Un examen systématique des partenariats et des accords de collaboration existants sera également entrepris pour permettre un élargissement et un renforcement des partenariats sur le VIH/SIDA avec la société civile, le secteur public et le secteur privé. D'ici à la fin 2003, l'ONUSIDA élaborera et rendra opérationnels une stratégie et un plan qui tiendront compte des résultats de cet examen.

Évaluation et suivi

105. Tout le long du Rapport de l'Évaluation et dans la *Recommandation 12*, l'accent est très nettement mis sur la nécessité pour l'ONUSIDA de continuer de développer et de renforcer ses capacités de suivi et d'évaluation et d'assister les pays dans le développement de leurs propres capacités dans ce domaine. Au cours de sa brève histoire, l'ONUSIDA a fait l'objet de quatre évaluations externes et a maintenant pour défi (et est positionné pour) de passer du statut de programme « le plus évalué » du système des Nations Unies à celui de programme qui « évalue le plus ».

Action 30 : Le prochain projet de Budget-plan de travail intégré soumis au CCP inclura une disposition prévoyant un nouveau développement par l'ONUSIDA d'une capacité internationale partagée d'appui au suivi et à l'évaluation, qui est actuellement assumée conjointement par les grands donateurs et les partenaires internationaux, et inclura :

- un cadre commun pour le suivi et l'évaluation destiné aux partenaires internationaux harmonisé par le biais du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG),
- des centres de ressources techniques partagés aux niveaux mondial et régional à l'appui des activités de suivi et d'évaluation des pays,
- le renforcement et une meilleure utilisation des systèmes de données, des ressources et des instruments de référence communs existants, et
- des enquêtes de couverture communes sur les indicateurs clés et des études conjointes pour mesurer les indicateurs d'impacts.

106. La Cadre pour le suivi et l'évaluation de l'ONUSIDA approuvé par le CCP est devenu largement accepté et intégré par les pays et les partenaires internationaux. Le Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation de l'ONUSIDA est maintenant bien établi en tant que forum technique international pour harmoniser les approches et les indicateurs d'évaluation, et le Programme accroît fortement les ressources en matière d'évaluation des activités de lutte contre le VIH/SIDA chez les organismes coparrainants et dans les pays, y compris par le biais d'une nouvelle équipe ONUSIDA basée à la Banque mondiale. Actuellement, elle s'occupe d'aider les pays à mettre en place les capacités pour suivre leurs progrès par rapport à la Déclaration d'engagement de l'UNGASS et de renforcer les capacités de suivi et d'évaluation du Programme nécessaires pour être en phase avec le développement rapide des programmes.

Recherche opérationnelle

107. La *Recommandation 12* du Rapport de l'Évaluation recommande également de nouvelles recherches sur l'impact aux niveaux national et régional, avec pour objectif d'informer les ripostes nationales.

Action 31 : Avec pour but d'accroître les capacités à tous les niveaux pour riposter contre l'épidémie, l'ONUSIDA appuiera les efforts de recherche sur le VIH/SIDA en :

- affinant et assurant la promotion d'un calendrier de recherche qui s'attaque aux questions prioritaires,
- plaidant pour un financement accru de la recherche sur le VIH/SIDA,
- renforçant la capacité des partenaires des pays et régionaux à entreprendre une recherche opérationnelle appropriée, et en
- aidant au renforcement des capacités à analyser les données et à transformer les connaissances en politiques et en programmations à l'échelon des pays.

108. Les domaines actuellement très concernés incluent la recherche sur l'efficacité des activités et des programmes visant à obtenir des changements de comportement, le développement et le test de vaccins et de microbicides, et la validation des méthodes et des hypothèses utilisées pour les estimations et les projections. Il faut également intensifier la recherche sur l'estimation des impacts économiques et sectoriels, des besoins en ressources, des stratégies pour l'intensification de l'accès aux traitements antirétroviraux, et l'atténuation de l'impact.

L'information comme domaine substantiel

109. La *Recommandation 11* du Rapport de l'Évaluation encourage le Secrétariat à élargir ses travaux actuels sur l'information au sein d'un domaine fonctionnel substantiel. L'ONUSIDA intensifiera son rôle en fournissant un leadership à la riposte mondiale contre le VIH/SIDA en mettant à disposition des connaissances stratégiques et des informations valables et faisant autorité. Cela inclura une planification de la sensibilisation tournée vers l'avenir afin de mettre en forme de manière proactive les débats mondiaux et nationaux sur le VIH/SIDA, une capacité accrue à anticiper les nouveaux développements et une présentation adaptée des initiatives et des politiques pour répondre aux différents besoins, intérêts et préoccupations des audiences et des partenaires ciblés, notamment au niveau régional et à l'échelon des pays.

110. Outre la poursuite du renforcement des capacités de gestion des connaissances globales du Programme, ces efforts s'appuieront sur quatre domaines importants, à savoir :

- la Collection des Meilleures pratiques de l'ONUSIDA,
- les forums mondiaux sur les politiques et les systèmes de collaboration « horizontale »,
- les informations sectorielles et les systèmes de données en rapport avec le VIH/SIDA, et
- l'appui au développement du Système d'information sur les ripostes pays (CRIS).

Meilleures pratiques

Action 32 : L'ONUSIDA renforcera les activités mondiales et régionales visant à favoriser le développement et un accès élargi aux meilleures pratiques dans les pays,

comme décrit dans l'Action 18, par le biais d'une action multiorganisations élargie et renforcée pour :

- recenser de manière plus systématique les insuffisances dans les domaines des politiques et des programmes clés, en consultation avec les partenaires appropriés,
- analyser et inclure les propositions pertinentes des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA ainsi que celles des principaux partenaires de développement, et
- élargir la diffusion mondiale des meilleures pratiques – en version électronique ou en version papier – par l'intermédiaire de partenariats appropriés.

Forums mondiaux sur les politiques et « collaboration horizontale »

Action 33 : L'ONUSIDA intensifiera ses efforts pour appuyer l'élaboration de politiques et de stratégies dans les domaines des questions émergentes par le biais de l'organisation de forums sur les politiques et de leur appui en matière d'informations. Cela inclura un appui à une collaboration horizontale «de groupe à groupe » et un partage des informations entre entités nationales et régionales.

Informations sectorielles et systèmes de données

Action 34 : Le prochain Budget-plan de travail intégré inclura une disposition prévoyant le renforcement de la collecte et de l'analyse de données dans des secteurs clés – en particulier l'agriculture et l'agro-alimentaire, l'éducation, la santé et l'action sociale, et la production – y compris l'établissement d'une liste des sources de données existantes et un meilleur accès à celles-ci, la diffusion des analyses clés, l'incitation au développement de méthodologies analytiques comparables et cohérentes.

Système d'information sur les ripostes pays (CRIS)

Action 35 : En plus de l'Action 13, le prochain projet de Budget-plan de travail intégré soumis au CCP inclura un appui aux niveaux mondial et régional pour un nouveau développement et une plus grande utilisation du Système d'information sur les ripostes pays et d'autres instruments, y compris la fourniture :

- d'un accès aux rapports d'activité annuels sur les efforts de lutte contre le VIH/SIDA du système des Nations Unies dans tous les pays ayant un programme en rapport avec cette question,
- des catégories et des méthodologies de reddition des comptes pour les dépenses allouées à la lutte contre le VIH/SIDA, qui soient harmonisées entre tous les grands donateurs et partenaires internationaux et régulièrement mises à jour, et
- un rapport, pays par pays et régulièrement mis à jour, de tous les grands partenaires financiers (nationaux, multilatéraux, bilatéraux et du secteur privé) sur les décaissements prévus pour l'année en cours, et un rapport établi à partir d'enquêtes et au niveau des projets sur les décaissements effectifs pendant les années précédentes.

Mobilisation des ressources

111. La *Recommandation 10* du Rapport de l'Évaluation insiste également sur la nécessité d'intensifier les activités de plaidoyer au niveau mondial du Secrétariat et des coparrainants en faveur des engagements politiques et de ressources. Le rapport soumis au CCP intitulé *Ressources financières pour les programmes de lutte contre le VIH/SIDA (Financial resources for HIV/AIDS programmes (UNAIDS/PCB(13)/02.4))* va encore plus loin en évaluant les ressources mondiales nécessaires pour financer les actions incluses dans la Déclaration d'engagement de l'UNGASS.

Action 36 : Il est proposé qu'à partir du début 2003 le Secrétariat de l'ONUSIDA facilite l'élaboration d'une stratégie de mobilisation mondiale et multipartite des ressources avec pour objectif de développer un consensus international sur le financement de la riposte mondiale.

112. Les premiers projets seront présentés au CCP au printemps 2003 avec pour but de finaliser la stratégie pour la fin 2003. Entre autres éléments, la stratégie inclura une élaboration des activités de l'ONUSIDA et des autres partenaires pour améliorer l'estimation des coûts du programme et des interventions, renforcer le suivi des ressources ainsi que la sensibilisation publique et la collecte de fonds.

Amélioration à apporter au processus du Budget-plan de travail intégré

113. La *Recommandation 14* du Rapport de l'Évaluation a mis en lumière les progrès du processus du Budget-plan de travail intégré aux niveaux mondial et régional dans le regroupement de toutes les dépenses associées à la lutte contre le VIH/SIDA planifiées par les coparrainants et le Secrétariat. Bien que certaines améliorations du processus du Budget-plan de travail intégré déjà initiées soient décrites ci-dessous, nous ne pensons pas qu'il soit possible d'élargir ce processus pour qu'il tienne compte de toutes les dépenses à l'échelon des pays, comme cela a été recommandé par l'Équipe d'évaluation. Nous pensons toutefois que l'objectif recherché par cette recommandation est bien servi par les actions proposées d'inclure les UN-ISP dans le rapport annuel au CCP, de développer et de mettre en œuvre un module de suivi des ressources du Système d'information sur les ripostes pays d'ici à la fin 2003, et d'inclure des estimations régionales et sous-régionales des dépenses anticipées des coparrainants à l'échelon national dans le prochain projet de Budget-plan de travail intégré, comme indiqué ci-dessous.

Action 37 : Les efforts déjà initiés pour améliorer le processus du Budget-plan de travail intégré pendant l'exercice actuel devraient être poursuivis et incluront :

- un nouveau renforcement d'une approche de gestion stratégique du suivi actuel de la performance et une reprogrammation du Budget-plan de travail intégré,
- une nouvelle simplification de la présentation du Budget-plan de travail intégré comprenant une identification explicite des priorités d'action recensées grâce au Rapport de l'Évaluation, et
- des estimations régionales et sous-régionales des dépenses anticipées des coparrainants à l'échelon national devant figurer dans le prochain projet de Budget-plan de travail intégré soumis au CCP.

E. Direction de l'ONUSIDA

114. Dans les cinq Recommandations du Rapport de l'Évaluation concernant la direction de l'ONUSIDA, il y a un certain nombre de questions qui portent sur la gestion du Programme. La proposition à laquelle il est peut-être le plus difficile de répondre favorablement est la suggestion de la *Recommandation 5* de remplacement, au niveau mondial, du Comité des Organismes coparrainants (COC) par un Conseil de Gestion offrant une représentation plus large que celle que les coparrainants fournissent actuellement. Bien que le Rapport de l'Évaluation fasse à juste titre remarquer le niveau élevé des coûts de transaction inhérents aux fonctions interinstitutions, nous pensons que le remède proposé mélange les fonctions de direction, de reddition des comptes et de gestion du Programme et que d'autres actions susceptibles d'apporter davantage pourraient mieux servir à améliorer cet aspect de la fonction de gestion du Programme.

Le Comité des Organismes coparrainants (COC)

115. Selon nous, le COC – qui est composé des Responsables exécutifs des organismes coparrainants et dont la présidence change tous les ans – a efficacement servi les objectifs d'un élargissement de l'appropriation du Programme et d'intégration de la question du VIH/SIDA dans les priorités des programmes et des actions de sensibilisation des différents coparrainants. L'obligation pour le COC d'avaliser le Budget-plan de travail intégré avant qu'il ne soit soumis au CCP a contribué à s'assurer que les questions organisationnelles et de politiques soulevées dans le cadre de cet important effort de coordination et d'harmonisation étaient bien traitées par les Responsables exécutifs. En outre, le COC a été déterminant pour aider à s'assurer que la question de la clarification actuelle des rôles et des responsabilités aux niveaux plus directement opérationnels des organismes soit traitée. Outre les réunions annuelles des Responsables exécutifs, une utilisation plus stratégique des réunions *ad hoc* au niveau des Responsables exécutifs et/ou des Responsables adjoints pourrait être envisagée pour les questions organisationnelles et de politiques substantielles urgentes. Toutefois, il est possible d'améliorer les choses dans le cadre de l'organisation actuelle, qui a selon nous efficacement servi l'objectif d'une surveillance directionnelle du Programme et dont nous recommandons le maintien.

Groupe de travail du COC

116. Les points focaux des coparrainants composant le Groupe de travail du COC ont assuré une surveillance de la composante coparrainants du budget de l'exercice biennal qui a totalisé moins de US\$ 5 millions pendant le premier exercice biennal et moins de US\$ 10 millions pendant le deuxième. Aujourd'hui, la composante coparrainants du Budget-plan de travail intégré de base représente US\$ 65,2 millions et, avec la composante interinstitutions du Budget-plan de travail intégré, totalise quelques US\$ 107 millions – soit plus de la moitié du budget de base du Programme. Si l'on prend en considération les recettes directes mises à disposition par les coparrainants, quelques deux tiers du total du Budget-plan de travail intégré sont gérés par les organismes coparrainants.

117. La complexité des activités sur lesquelles le groupe doit assurer une surveillance stratégique et en matière de planification a aussi fortement augmenté pendant cette période. L'élaboration du Budget-plan de travail intégré requiert des débats et des négociations considérables pour arriver à une clarification des rôles et des responsabilités et à des synergies

programmatiques potentielles entre les activités des coparrainants. En outre, les activités régionales des coparrainants et du Secrétariat ont plus que triplé, ce qui accroît la nécessité d'harmoniser les efforts combinés du système des Nations Unies à ce niveau. Enfin, pour répondre aux orientations du CCP, l'on a beaucoup insisté sur le suivi de la performance de la riposte globale du système des Nations Unies.

118. Au cours de cette période, les coparrainants ont pour la plupart accru l'importance relative de la fonction de point focal de l'ONUSIDA au sein de leur organisme. Toutefois, de manière générale, les coparrainants ont été beaucoup plus lents à allouer des ressources appropriées à cette fonction. Les points focaux sont sensés équilibrer un ensemble exigeant de responsabilités de sensibilisation et de développement de programmes au sein de leur organisme avec un ensemble tout aussi exigeant de responsabilités au niveau interinstitutions. C'est de ce dernier ensemble que dépendent les plus importantes synergies du Programme et il faut leur accorder davantage de priorité si l'évolution vers un programme authentiquement « commun et coparrainé » doit se poursuivre pendant la prochaine phase.

119. Pour traiter ces questions, les fonctions interinstitutions de programmation et de suivi de la performance devront bénéficier de ressources plus appropriées et être organisées de manière plus efficace.

Action 38 : La création d'un **Groupe interinstitutions pour le développement et la planification du Programme** est proposée. Il assumera les responsabilités actuelles concernant l'élaboration, l'actualisation, la surveillance stratégique et le suivi de la performance du Budget-plan de travail intégré et du UNSSP et la préparation du Rapport de suivi des résultats de l'ONUSIDA.

120. Pour arriver à un fonctionnement efficace de ce Groupe, il faudra également franchir un certain nombre d'étapes opérationnelles supplémentaires. Elles incluent :

- l'élaboration d'un plan de travail pour le Groupe avec une définition claire des rôles et des responsabilités des membres, des réalisations individuelles et collectives, et des estimations réalistes du niveau d'effort requis des membres du Groupe pour exécuter ces fonctions,
- la nomination de cadres des coparrainants dans le Groupe après consultation entre les Responsables exécutifs des coparrainants respectifs et le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, en fonction du niveau d'effort qui sera demandé aux membres du Groupe. Des « nominations communes » plus formelles pourront être faites de manière facultative pour chaque membre du Groupe qui sera nommé par son organisme et le Directeur adjoint de l'ONUSIDA. Dans tous les cas, les nominations devraient être faites pour des termes fixes avec un renouvellement de mandat après évaluation de l'organisme respectif et du Directeur exécutif de l'ONUSIDA,
- les réunions du Groupe devraient être présidées par roulement par l'organisme coparrainant qui préside le COC. Toutefois, ce rôle devrait être rempli au niveau du Responsable exécutif adjoint ou de la haute direction, permettant au point focal de l'organisme de conserver son rôle en tant que membre à temps plein du Groupe. Le Directeur exécutif adjoint de l'ONUSIDA devrait assumer la fonction de Président adjoint du Groupe,
- les membres de la haute direction du Secrétariat de l'ONUSIDA seraient également des membres du Groupe, et

- un appui aux systèmes techniques, d'information et de communication serait fourni par le Secrétariat de l'ONUSIDA.

121. Le Groupe devrait coopter périodiquement d'autres partenaires qui collaborent avec lui pour aider à s'assurer que l'activité de planification de l'ONUSIDA tient compte de leurs besoins et suit bien une approche de partenariat. Nous pensons que, considérées ensemble, ces étapes plus progressives pour rationaliser et fournir des ressources appropriées à des fonctions interinstitutions essentielles peuvent avoir un impact positif majeur sur la qualité du Programme et pourrait être mises en œuvre plus rapidement et avoir plus d'effet que la création d'un Conseil de Gestion, comme le propose le Rapport de l'Évaluation.

Actualisation du Mémoire d'Accord entre les coparrainants

122. La *Recommandation 6* du Rapport de l'Évaluation propose qu'un nouveau Mémoire d'Accord soit conclu entre les coparrainants établissant des objectifs de processus et substantiels, des responsabilités et des indicateurs pour chacun au niveau mondial et à l'échelon national en ce qui concerne la réalisation du but de l'ONUSIDA. Bien qu'en plein accord avec l'esprit de la Recommandation, nous voudrions de nouveau proposer une approche plus progressive et itérative dans un souci tant de rapidité que d'utilité à plus long terme.

Action 39 : Il est proposé que les coparrainants et le Secrétariat examinent le Mémoire d'Accord de l'ONUSIDA et qu'il soit actualisé en fonction des nécessités afin de clarifier les responsabilités respectives et collectives au sein du Programme et le principal *modus operandi* pour les atteindre. Il est en outre proposé que le Budget-plan de travail intégré inclue pour chaque coparrainant et le Secrétariat leurs objectifs de processus et substantiels respectifs au niveau mondial et à l'échelon national concernant la réalisation des objectifs et du but global du Programme, parallèlement à des indicateurs mesurables de la performance.

Structure et fonction du CCP

123. Le reste des recommandations du Rapport de l'Évaluation concerne plus directement la structure et la fonction du CCP. En conséquence, ces recommandations ne présentent aucune proposition d'action. Toutefois, plusieurs considérations importantes sont communiquées à titre d'information pour les délibérations du CCP dans des domaines dans lesquels il y a des implications plus directes sur la gestion du Programme.

124. La *Recommandation 7* du Rapport de l'Évaluation propose que le statut des ONG membres du CCP soit modifié pour qu'elles deviennent des membres votants à part entière. Les ONG membres du CCP sont actuellement recensées au niveau régional et dépendent des ressources du Secrétariat ou d'autres susceptibles d'être nécessaires à l'appui de leurs dispositifs de communication avec leurs groupes constitutifs. Il n'existe pas de dispositif de communication structuré entre les ONG membres du CCP et celles du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme et d'autres forums. Actuellement, les ONG luttant contre le VIH/SIDA au niveau mondial ne sont pas représentées au sein du CCP, pas plus que les ONG de développement « dominantes », le secteur privé ou le secteur des fondations.

125. **La représentation au CCP d'organisations non gouvernementales** reflète le principe important d'inclusion qui a été déterminant pour le succès du Programme. Par le biais du

processus de consultation, l'utilité d'un «**Forum sur les partenariats**» au niveau mondial comme point de départ pour élargir ce principe d'inclusion a été discuté. Il a été considéré comme souhaitable de mettre en place certaines relations structurées entre un tel Forum et les délibérations du CCP, peut-être par l'intermédiaire de représentants du Forum qui auraient une sorte de statut permanent ou de membre au sein du CCP. Un tel arrangement a été proposé comme moyen pour renforcer la voix du groupe de plus en plus nombreux des partenaires mondiaux au sein du processus de direction, bien qu'en maintenant toujours la nature intergouvernementale du CCP et une taille qui lui permette de délibérer. Outre les considérations relatives à la direction, la création d'un Forum mondial sur les partenariats a le mérite, en tant que véhicule, de contribuer à renforcer les activités de développement de partenariats du Programme. Une étude et un développement plus approfondis de ce concept et de sa relation avec des forums nationaux et régionaux sur les partenariats pourraient être précieux pour les délibérations sur la direction de l'ONUSIDA et la gestion du Programme.

126. **La fonction d'évaluation externe**, qui a été bien établie dans l'évaluation actuelle, mérite d'être davantage étudiée par le CCP dans ses délibérations sur la direction de l'ONUSIDA. La *Recommandation 9* du Rapport de l'Évaluation ouvre la discussion sur la création d'éventuels sous-comités du CCP alors que la *Recommandation 29* propose que le MERG élabore un programme d'études d'évaluation pour examiner les questions de performance du Programme considéré dans son ensemble en anticipation d'une nouvelle évaluation globale de l'ONUSIDA dans cinq ans.

127. Actuellement, le MERG fonctionne comme un organe consultatif auprès du Directeur exécutif qui nomme ses membres. Certaines modifications de son statut et de son *modus operandi* pourraient servir l'objectif d'appuyer la fonction d'évaluation externe. Cela pourrait inclure la nomination par le CCP du Président ou du co-Président du MERG, qui pourrait également faire fonction de Président d'un sous-comité du CCP sur le suivi et l'évaluation si cette voie était adoptée. Un rôle substantiel pour cette présidence pourrait être envisagé en ce qui concerne la nomination des membres du MERG. Le CCP pourrait également souhaiter envisager de recruter un membre du personnel qui fasse directement son rapport au sous-comité et/ou au Président du MERG et assume des responsabilités spécifiques pour gérer la mise en œuvre de la fonction d'évaluation externe. Maintenir l'indépendance et la transparence de la fonction d'évaluation externe sert les intérêts de la direction et de la gestion du Programme ainsi que ceux des principales parties prenantes. Les délibérations actuelles fournissent une opportunité précieuse pour renforcer cette fonction pour l'avenir.

Section V. Gérer le changement

128. Le Rapport de l'Évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA a fourni une précieuse opportunité au Programme pour faire le point sur ses progrès et pour qu'il se réaligne afin de maximiser son potentiel face aux défis que le VIH/SIDA posera dans les années à venir. Pour faire face à ces défis, nous devons d'abord nous demander ce que le Programme doit devenir plutôt que ce que nous pouvons accomplir avec un Programme façonné il y a huit ans.

129. L'ONUSIDA n'est pas le seul à devoir modifier les priorités de ses objectifs programmatiques spécifiques dans le temps afin de tenir compte des besoins changeants, des opportunités et des contraintes en matière de ressources. Il est cependant unique au regard de la rapidité avec laquelle ces changements sont intervenus et doivent continuer d'intervenir si nous ne voulons pas être dépassés par une épidémie en pleine expansion. Il nous faut prendre

d'importantes mesures si nous voulons profiter au maximum de cette opportunité pour changer. Face à cette épidémie, il serait beaucoup plus dangereux d'avoir des plans trop modestes que trop ambitieux.

130. L'ensemble suivant de mesures est proposé pour nous assurer que les actions décidées par le CCP deviendront opérationnelles le plus tôt possible :

- premièrement, la soumission lors de la prochaine session régulière du CCP d'un Budget-plan de travail intégré actualisé qui tienne compte des changements programmatiques et des conséquences en termes de ressources des actions recommandées par le CCP,
- deuxièmement, la soumission lors de la prochaine session régulière du CCP d'une actualisation de mi-mandat du Plan stratégique du système des Nations Unies pour 2001–2005 qui tienne compte des changements de direction indiqués par les actions recommandées par le CCP, et
- troisièmement, l'inclusion dans le prochain Rapport du Directeur exécutif au CCP d'une section relatant les progrès enregistrés dans le suivi des actions recommandées par le CCP. Une attention toute particulière sera accordée aux actions à l'échelon des pays et leur relation au processus de réforme des Nations Unies, et un délai sera fixé pour la mise en œuvre des actions en suspens qui n'ont pas été traitées dans le Budget-plan de travail intégré et/ou l'UNSSP.

131. La mise en œuvre de ces actions proposées nécessitera de redéfinir les priorités des activités de l'ONUSIDA dans le prochain projet de Budget-plan de travail intégré qui sera soumis au CCP. Cela a des implications importantes pour le nombre et le type des compétences requises du personnel des coparrainants de l'ONUSIDA et au sein du Secrétariat au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays. Une augmentation globale des besoins en ressources de l'ordre de 30–40 % sera probablement nécessaire. La majeure partie de cette augmentation devra être faite **dans** les pays à prévalence élevée et autres pays prioritaires alors que le reste sera axé directement sur l'appui **à** ces pays. Pour que le CCP puisse, en toute connaissance de cause, faire ses recommandations à la suite de l'Évaluation, un document de conférence sera préparé pour fournir des estimations provisoires des implications en termes de coût des actions proposées.

Annexe 1

Planification et préparation de l'Évaluation

A. Historique

1. Suivant les orientations du Groupe de travail sur les indicateurs et l'évaluation du Conseil de Coordination du Programme (CCP), puis ultérieurement du Groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG) de l'ONUSIDA, le Secrétariat de l'ONUSIDA a élaboré un cadre et un plan pour le suivi et l'évaluation du Programme. Lors de sa septième réunion, qui s'est tenue en décembre 1998 à New Delhi, le CCP a avalisé l'approche et les priorités décrites dans le Plan (UNAIDS/PCB(7)/98.4) qui envisageait une évaluation de l'ONUSIDA en 2001, cinq ans après sa création.

2. Lors de la réunion élargie du MERG, qui s'est tenue à Lausanne du 13 au 15 septembre 2000, les pays bénéficiaires et donateurs, les représentants des bureaux d'évaluation des organismes bilatéraux et des coparrainants, et des experts indépendants en évaluation ont longuement discuté de l'objet, de la portée et de la gestion de l'Évaluation. Les participants ont proposé une structure de gestion pour la supervision et la mise en œuvre. Un Groupe de supervision de l'évaluation (GSE) indépendant, chargé de la supervision d'ensemble de l'Évaluation, serait assisté par une Équipe d'appui administratif et par le Secrétariat de l'ONUSIDA qui fournirait un appui administratif supplémentaire. Le GSE aurait la responsabilité globale d'identifier, en fonction de critères spécifiques, la composition et les responsabilités de l'Équipe d'évaluation qui mettrait en œuvre l'Évaluation.

3. La réunion a également défini le processus de sélection des membres du GSE. Un petit Comité de sélection serait mis en place, composé de participants de cette réunion et présidé par le Président du MERG. Le rôle du Comité de sélection serait d'examiner les candidatures des membres du GSE en fonction des critères convenus et de présenter la liste des membres et du Président éventuels du GSE au Président du CCP. La décision finale concernant la composition du GSE serait prise par le Président du CCP après consultation de son prédécesseur immédiat, du Vice-président du CCP et en tenant compte des informations fournies par le Président du MERG.

4. Les participants à la réunion du MERG ont également convenu à ce moment là que le CCP devrait d'abord avaliser le mandat de l'Évaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA et lancer ultérieurement l'Évaluation en donnant mandat au GSE.

5. Lors de la réunion extraordinaire du CCP, qui s'est tenue le 27 octobre 2000 à Genève, le mandat pour l'Évaluation, qui avait été préparé par le MERG, a été discuté et approuvé. La réunion a également clarifié et avalisé les critères de sélection des membres du GSE. Elle a recommandé que celui-ci soit composé de 5–7 membres répondant à des critères spécifiques et reflète un certain équilibre en termes de sexe, de représentation géographique et de diversité des compétences. Le CCP a également clarifié le rôle et la structure du Comité de sélection.

6. Le Président du MERG a communiqué la composition du Comité de sélection au CCP le 27 novembre 2000. Au total, 51 candidatures valables ont été reçues. Le Président du CCP, après consultation de l'ancien Président du CCP, du Vice-président du CCP et du Président du

MERG, a nommé le Président du GSE le 5 décembre et les autres membres de ce Groupe le 8 décembre (en consultation avec le Président du GSE nouvellement nommé), comme suit :

- M. Euclides Castilho, Brésil (Président)
- Mme Torild Skard, Norvège
- Dr Andrew Arkutu, Ghana
- Dr Anita Hardon, Pays-Bas
- Dr Konglai Zhang, Chine
- M. Princeton Lyman, États-Unis d'Amérique
- Professeur V. Ramalingaswami, Inde (décédé)

7. Lors de sa dixième réunion, qui s'est tenue à Rio de Janeiro les 14 et 15 décembre 2000, le CCP a pris note de la composition du GSE et demandé qu'il procède à l'Évaluation conformément au mandat approuvé. Le Président du CCP a également invité les délégations à manifester leur intérêt à fournir un appui en nature au processus d'Évaluation et, en particulier, à l'Équipe d'appui administratif. Les gouvernements du Canada et du Royaume-Uni ont répondu en offrant les ressources initiales nécessaires en janvier 2001 pour aider le Président du GSE à préparer la première réunion du Groupe et en lui proposant des candidats pour l'Équipe d'appui administratif. Une Équipe « provisoire » s'est réunie à plusieurs reprises en janvier 2001 pour préparer un ordre du jour et des documents de travail pour la première réunion du GSE avec l'aide du Secrétariat de l'ONUSIDA.

8. Le GSE a tenu sa première réunion les 30 et 31 janvier 2001 à Genève. Conformément à son Mandat (Annexe 1 du document du CCP UNAIDS/PCB(10)/00.4), le GSE a examiné son mandat et nommé sa Vice-présidente (Mme Torild Skard). Il a en outre défini les rôles et les responsabilités de l'Équipe d'appui administratif et approuvé les candidatures proposées. L'Équipe d'appui administratif a été composée comme suit : un Chef d'équipe (poste financé par le Canada), un membre (poste financé par le Royaume-Uni) et un assistant administratif détaché par le Secrétariat de l'ONUSIDA. L'Équipe d'appui administratif a également bénéficié d'un expert ad hoc en évaluation mis à disposition ultérieurement par le gouvernement de Norvège. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a également fourni des bureaux et des matériels de communication. Enfin, le GSE a défini les critères de l'Équipe d'évaluation lors de cette réunion.

9. Conformément au mandat pour l'Évaluation, l'Équipe d'évaluation a été sélectionnée par appel à candidature ouvert au niveau international. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a engagé le Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux projets (UNOPS), au nom de l'Équipe d'appui administratif du GSE, pour fournir des services de conseil juridique et administratifs pour recenser et sélectionner une équipe d'évaluation dans le respect de normes d'appel à candidature ouvert au niveau international des Nations Unies. Le processus de sélection a été lancé en février 2001 par le biais d'un large appel aux expressions d'intérêt des soumissionnaires potentiels. Un groupe composé du Président du GSE, de l'Équipe d'appui administratif et des experts sous contrat de l'UNOPS a évalué les expressions d'intérêt et établi une liste des candidats sélectionnés parmi les soumissionnaires. Une Demande de proposition a été adressée par l'intermédiaire des services de l'UNOPS en mars 2001 à 14 sociétés/consortiums, avec une date limite de soumission fixée au début avril. L'Équipe d'évaluation – un consortium ITAD (Information, formation et développement) du Royaume-Uni, la London School of Hygiene and Tropical Medicine et KIT Health des Pays-Bas – a été engagée par contrat en mai 2001. Elle a commencé ses travaux immédiatement en préparant d'abord un Rapport de début d'activité pour l'Évaluation, soulignant sa conception et son

programme. Le Rapport de début d'activité a été finalisé à partir de consultations avec les parties prenantes organisées pendant l'été 2001 (incluant un atelier qui a eu lieu à Genève le 13 juillet) et approuvé par le GSE au début septembre 2001.

B. Mise en œuvre de l'Évaluation et interaction avec l'ONUSIDA

10. Lors de sa première réunion, le GSE a convenu que le calendrier initial pour la finalisation de l'Évaluation pour la réunion de mai 2002 du CCP (comme indiqué dans le Mandat) était trop ambitieux étant donné la complexité de l'Évaluation et la nécessité d'organiser des consultations avec les parties prenantes. Lors de sa onzième réunion, qui s'est tenue du 30 mai au 1^{er} juin 2001 à Genève, le CCP a accepté d'allonger de six mois le délai initialement fixé pour la réalisation de l'Évaluation et de repousser au début octobre 2002 la date de remise du Rapport final devant être discuté lors de la réunion du CCP prévue pour la fin 2002.

11. La mise en œuvre de l'Évaluation a débuté en septembre 2001. Conformément au programme de travail indiqué dans le Rapport de début d'activité, l'Équipe d'évaluation s'est réunie avec chacun des coparrainants de l'ONUSIDA au moins une fois et a rendu visite au Secrétariat à cinq reprises. Neuf études de pays ont également été entreprises (en Argentine, au Burkina Faso, en Érythrée, en Inde, en Indonésie, au Mozambique, en Namibie, à Trinidad et Tobago, et en Ukraine) et finalisées à la mi-mars 2002. En outre, l'Équipe d'évaluation s'est réunie avec un certain nombre de représentants de gouvernements, d'ONG et d'autres organismes des Nations Unies.

12. Au début août 2002, le projet de Rapport final a été diffusé auprès des principales parties prenantes. Des consultations ont été organisées pendant l'été et ont consisté en des demandes de commentaires écrits (devant être retournés avant le 20 septembre) et en un atelier pour les parties prenantes organisé les 12 et 13 septembre à Genève en présence de membres du GSE et de l'Équipe d'évaluation. 115 personnes ont participé à cet atelier de deux jours, dont 59 représentants de 33 gouvernements, 34 représentants des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA, et 22 représentants des autres organismes des Nations Unies et de la société civile. Les coparrainants et le Secrétariat ont activement participé à l'atelier et fourni d'autres commentaires globaux écrits, de nature substantielle et technique, à l'Équipe d'évaluation sur le projet de Rapport final.

C. Consultations sur le Rapport final de l'Équipe d'évaluation

13. Après la publication du Rapport final de l'Évaluation le 8 octobre 2002, une série de consultations avec les coparrainants et le Secrétariat a joué un rôle central dans l'établissement de la liste des actions proposées dans le présent document pour l'orientation future de l'ONUSIDA.

14. Des discussions ont eu lieu lors de la vingtième réunion du Comité des Organismes coparrainants (COC) qui s'est tenue les 15 et 16 octobre à Washington, DC. À la fin octobre, le Directeur exécutif de l'ONUSIDA s'est réuni avec les responsables exécutifs des organismes coparrainants afin de formuler un certain nombre de propositions et d'obtenir un feed-back concernant les réformes nécessaires pour améliorer la performance du Programme à l'avenir.

15. Au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA, un certain nombre de discussions et de retraites a également été organisé en septembre et en octobre pour parvenir à un consensus sur la

manière dont les recommandations faites par le Rapport de l'Évaluation pourraient être appliquées au Programme ONUSIDA. En outre, des consultations avec les départements et les personnels concernés ont eu lieu autour d'un certain nombre de questions clés pour développer et renforcer les recommandations de changement dans ces domaines.

16. À la fin octobre, le Secrétariat de l'ONUSIDA et le Groupe des Nations Unies pour le Développement (UNDG) ont organisé une consultation à New York pour examiner la riposte des Nations Unies contre le VIH/SIDA à l'échelon des pays. L'objet de cette consultation était de développer collectivement avec les principales parties prenantes – au sein et à l'extérieur du système des Nations Unies – des solutions pratiques pour améliorer l'appui des Nations Unies aux ripostes nationales contre le VIH/SIDA. Les participants incluaient des administrateurs de programmes et des personnes chargées de l'élaboration des politiques d'organismes de développement de tous les groupes de parties prenantes (ex : gouvernements de pays en développement, membres de l'UNDG, coparrainants de l'ONUSIDA, ONG nationales et internationale, organismes de développement bilatéraux et gouvernements donateurs).

17. En outre, plusieurs discussions externes ont été organisées par des partenaires intéressés et ont eu lieu au début novembre afin de solliciter un feed-back de groupes de parties prenantes spécifiques sur les questions de direction internationale et d'engagement de la société civile. Les consultations ont inclus des participants dotés de compétences en matière de direction internationale et de questions concernant la société civile venant d'universités, d'États-membres, de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies.

18. Cette série de consultations a facilité notre réponse aux conclusions et aux recommandations de l'Évaluation et aidé à identifier des approches consensuelles, tant au sein du Programme qu'avec des partenaires externes, sur les actions les plus efficaces à proposer afin d'aller de l'avant. Chacune des consultations a joué un rôle crucial dans l'élaboration des solutions pour le renforcement du Programme nécessaire pour qu'il puisse relever les défis posés par un environnement complexe et en rapide évolution.

Annexe 2

Fonctions de l'ONUSIDA

Niveau	Fonctions
Tous niveaux	Cinq domaines fonctionnels transversaux <ul style="list-style-type: none">• leadership et plaidoyer pour une riposte efficace contre l'épidémie,• informations stratégiques nécessaires pour orienter les activités des partenaires,• surveillance, suivi et évaluation de l'épidémie et des actions de lutte contre celle-ci,• engagement de la société civile et développement de partenariats, et• mobilisation des ressources financières, techniques et politiques.
Niveau mondial	<ul style="list-style-type: none">• poursuite du plaidoyer pour obtenir des engagements politiques et de ressources,• services d'information et à l'appui de l'élaboration de politiques et du suivi des retombées du VIH/SIDA sur le développement économique et social,• harmonisation des rôles et des ressources des organismes du système des Nations Unies sous la conduite du Secrétariat de l'ONUSIDA,• services de coordination pour toutes les parties prenantes impliquées dans la lutte contre le VIH/SIDA.
Niveau régional	<ul style="list-style-type: none">• coordination et médiation par le biais des structures régionales existantes concernant les priorités de la lutte contre le VIH/SIDA,• appui en matière de politiques aux pays pour qu'ils traitent les questions frontalières et transnationales,• recenser et promouvoir des ressources techniques nationales et internationales de haut niveau de qualité auprès et par l'intermédiaire des coparrainants et des autres partenaires du Programme,• appui au renforcement du suivi et de l'évaluation dans les pays,• appui au leadership régional et aux activités de développement de partenariats, et• appui à la formation et à la réorientation sur la question du VIH/SIDA au sein du système des Nations Unies et des principaux partenaires du programme dans les pays prioritaires.
Niveau du pays	<ul style="list-style-type: none">• appui direct au développement des capacités des Conseils nationaux de lutte contre le SIDA,• plaidoyer en insistant particulièrement sur l'engagement politique et de ressources, l'inclusion des femmes et des groupes marginalisés, le développement de partenariats et l'apprentissage horizontal,• évaluation des besoins et négociation pour une assistance technique,• appui aux politiques, aux stratégies et aux législations nationales pour promouvoir une riposte élargie,• appui à l'évaluation et l'analyse pour soutenir une riposte élargie,• appui au programme pour aider à intégrer et à intensifier les approches de lutte contre le VIH/SIDA aux niveaux décentralisés de l'État et national, et• fourniture de normes et d'une liaison technique entre le gouvernement et la communauté internationale.

Annexe 3

Compilation des recommandations du Rapport final de l'Équipe d'évaluation²

Vision stratégique de l'ONUSIDA

1. Recommandation 1 Les objectifs actuels de l'ECOSOC doivent être remplacés par un but unique, assorti de rôles précis. Il incombera à l'ECOSOC de le déterminer, mais l'énoncé suivant est proposé :

But de l'ONUSIDA

« Œuvrer pour l'adoption d'une riposte élargie adaptée à la gravité de l'épidémie dans chacun des États-membres ; par l'offre sous conduite nationale de services suffisants et satisfaisants afin de contribuer à la réduction du risque, de la vulnérabilité et de l'impact de la maladie ».

2. Recommandation 2 Il faut redéfinir les rôles du programme, avec une distribution précise des responsabilités. Tous les rôles doivent être assortis de fonctions avec des indicateurs et des cibles objectivement vérifiables. Cette recommandation s'adresse au CCP. Les énoncés suivants sont proposés. Recommandation en découlant : dans un nouveau Mémoire d'Accord, que les coparrainants spécifient des objectifs de résultats pour leur contribution à ces rôles.

3. Recommandation 3 Que l'ONUSIDA, travaillant à l'échelon des pays par le biais des Groupes Thématiques, soutienne le Fonds mondial par un certain nombre de moyens pratiques : suivre les tendances de la riposte nationale et donner des avis sur la façon de concevoir les demandes à adresser au Fonds, pour qu'elles soient en conformité avec l'élargissement de la riposte et alignées sur la stratégie nationale ; donner des avis sur la façon de faire en sorte que les dépenses au titre du Fonds soutiennent le processus d'intensification ; promouvoir les enseignements issus de l'expérience des Groupes Thématiques élargis, en favorisant la co-participation des parties recevables, à la fois au Groupe Thématique élargi et au Mécanisme de coordination pays ; vérifier que les fonds mis à disposition par le biais du Fonds mondial viennent en complément des autres ressources financières engagées au niveau national et international ; et offrir une orientation et un soutien technique pour le suivi et l'évaluation des programmes financés sur le Fonds mondial.

4. Recommandation 4 Que le Secrétaire Général et le Groupe des Nations Unies pour le Développement prennent acte de l'expérience de l'ONUSIDA et contribuent à des réformes consistant à : indiquer des lignes hiérarchiques claires et visibles assorties d'objectifs et d'indicateurs mesurables ; créer des incitations financières et au niveau des personnels pour que les organisations programment conjointement ; et transformer la responsabilité de l'équipe de pays en service guidé par la demande afin de répondre aux besoins des parties prenantes au niveau national.

² De la Section 8, pages 45–58 du Rapport final de l'Équipe d'évaluation.

Direction de l'ONUSIDA

5. Recommandation 5 Que le CCP étudie et adopte un modèle élargi de **direction**, en s'appuyant sur le scénario présenté à l'Annexe 7 du Rapport de l'Évaluation, de sorte que l'ensemble des acteurs s'appliquent à jouer à fond la carte de la complémentarité de leurs actions à l'appui de la riposte mondiale élargie. Il importe par-dessus tout, au niveau mondial, de remplacer le COC par un Conseil de Gestion avec une représentation plus large que celle des coparrainants actuels. Le CCP est invité à mettre en œuvre un processus rapide, semblable à la création du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, de façon à effectuer le changement sur une courte période.

6. Recommandation 6 Un nouveau **Mémoire d'Accord** doit être établi pour l'ensemble des coparrainants. Il doit énoncer clairement le but et les rôles de l'ONUSIDA (sujet des Recommandations 1 et 2) ; il doit préciser les obligations de chaque coparrainant ; les obligations du Secrétariat ; et définir des objectifs et des indicateurs pour le Secrétariat et chaque coparrainant, à la fois concernant les travaux de fond qui conduiront à la réalisation du but de l'ONUSIDA, et les objectifs pratiques rattachés au fait d'être membre du Programme commun aux niveaux mondial et national.

7. Recommandation 7 Que le statut des représentants d'ONG au sein du CCP soit changé de sorte que ceux-ci deviennent membres votants à part entière.

8. Recommandation 8 Qu'un lien direct soit créé entre le CCP et les organes directeurs des coparrainants, en transformant la représentation de chaque coparrainant au sein du CCP en état de membre de l'organe directeur du coparrainant. Avec un tel changement, le statut du coparrainant se transformerait en état de membre votant à part entière.

9. Recommandation 9 a) que le CCP change l'ordre du jour des réunions de façon à allouer davantage de temps au débat de fond ; et b) que le CCP délègue l'examen du budget et l'appréciation des réalisations au Conseil de Gestion ou à des sous-comités désignés.

Activités du programme au niveau mondial

10. Recommandation 10 Que l'ONUSIDA, à travers les travaux du Secrétariat et de tous les coparrainants, poursuive son plaidoyer mondial, en insistant tout particulièrement sur les engagements de ressources et politiques. Le plaidoyer pour une riposte sexospécifique et la promotion des techniques de partenariat et d'apprentissage horizontal sont des créneaux d'activité à saisir.

11. Recommandation 11 Que le Secrétariat élargisse son **travail actuel dans le domaine de l'information** pour en faire un domaine opérationnel substantiel, afin de soutenir les rôles de coordination, de plaidoyer et de développement des capacités.

12. Recommandation 12 Le Secrétariat devrait travailler avec les coparrainants à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de travail pour promouvoir **les évaluations et la recherche** concernant l'impact aux niveaux national et régional, l'idée étant d'obtenir des données pour éclairer/guider les ripostes nationales. La priorité devrait être donnée aux études sur le changement de comportement et sur les facteurs contextuels déterminants, notamment la sexospécificité, la stigmatisation et la pauvreté. (Chapitre 5).

13. Recommandation 13 Renforcer le CRIS avec des indicateurs objectivement mesurables d'élargissement de la riposte à l'échelon des pays, et faire un rapport chaque année, sous forme de publication accessible au public. (para 5.11).

14. Recommandation 14 Que le bon travail fait sur le Budget-plan de travail intégré pour regrouper toutes les prévisions de dépenses allouées à la lutte contre le VIH/SIDA des coparrainants aux niveaux mondial et régional se poursuive et s'élargisse de façon à refléter également l'ensemble des dépenses à l'échelon des pays.

Activités régionales et interpays à l'appui des pays

15. Recommandation 15 Que l'ONUSIDA continue de soutenir les **initiatives régionales** qui sont dictées par la demande reflétant les besoins des pays de la région, et si possible reliées aux institutions existantes. Il faudrait saisir les opportunités de développement de nouveaux services tels que les ateliers régionaux de renforcement des compétences. Les ressources du Secrétariat par le biais des Équipes interpays ne devraient pas être utilisées pour la coordination entre les bureaux régionaux des coparrainants.

Activités à l'échelon des pays

16. Recommandation 16 Que soit préparé, sous la direction du CCP, **un plan d'urgence d'action humanitaire** à l'échelon des pays.

17. Recommandation 17 Que les coparrainants contribuent à élever le niveau de la transparence et de la reddition de comptes en publiant et en mettant à la disposition du public les budgets régionaux et de pays de tous les coparrainants ainsi que la production annuelle. Ceci répondra à une attente fixée dès le début : que l'ONUSIDA offre aux gouvernements un aperçu plus clair, plus complet du soutien technique et financier que peuvent leur apporter les organisations des Nations Unies. Une meilleure information permettra à l'ensemble des parties prenantes d'interagir à l'appui de l'élargissement de la riposte. Cette recommandation constitue un défi, dans la mesure où les questions d'incompatibilité des cycles budgétaires et d'intégration des activités compliquent l'identification des dépenses allouées à la lutte contre le VIH/SIDA et des affectations de ressources humaines. Comme souligné auparavant, il s'agit d'un problème à surmonter, mais qui ne justifie pas que l'on remette au lendemain ce qui doit être fait.

18. Recommandation 18. Compte tenu de l'importance des dépenses multisectorielles affectées à une riposte élargie, la *Recommandation 18* est énoncée comme suit : que dans les pays où un processus d'étude des dépenses publiques et d'un cadre de dépenses à moyen terme est en cours, le VIH/SIDA soit traité comme un sujet transversal spécifique pour le suivi et la reddition de comptes. Il s'agit là d'un rôle important pour l'ensemble des coparrainants, mais tout spécialement pour la Banque mondiale, vu son pouvoir de coordination auprès des ministères des Finances.

19. Recommandation 19 Que les donateurs de l'OCDE relient leurs propres programmes bilatéraux de pays aux stratégies nationales de lutte contre le VIH/SIDA et apportent des contributions financières au travail fait par les coparrainants dans le domaine du VIH/SIDA

s'il est démontré qu'il y a bien intégration et programmation conjointe, reflétant l'avantage comparatif des coparrainants à l'échelon des pays.

20. Recommandation 20 Maintenir et élargir le dispositif des FAP, en particulier pour soutenir le suivi et l'évaluation, s'il peut être prouvé que les initiatives du Secrétariat apportent des améliorations au niveau du processus d'allocation, de l'utilisation et de la rapidité de traitement. Des options alternatives devraient être examinées pour renforcer l'efficacité.

21. Recommandation 21 Approuver le travail du Secrétariat, et que le CCP s'intéresse en continu à la question du nombre total de CPP, et le cas échéant, autorise et finance une augmentation de ce nombre, pour permettre l'affectation de CPP dans d'autres pays à mesure que l'information concernant l'évolution de l'épidémie change.

22. Recommandation 22 Le Groupe Thématique des Nations Unies sur le VIH/SIDA, et le Groupe de travail technique qui s'y associe, offre un service de Secrétariat technique à l'action nationale. À ce titre, tous les Groupes Thématiques doivent avoir des objectifs clairs avec des indicateurs mesurables concernant à la fois les changements sur le fond/fonctionnels et les contributions pratiques à la stratégie nationale. Il doit être bien clair que le président du Groupe Thématique est tenu de répondre de l'alignement du Programme commun des coparrainants sur la stratégie nationale et de la traduction du plus apporté dans le pays en question par les organisations du système des Nations Unies.

23. Recommandation 23 Là où les circonstances le permettent, les Groupes Thématiques élargis doivent se transformer en forum partenarial, conduit par le gouvernement, selon le scénario présenté à l'Annexe 7 du Rapport de l'Évaluation. En pareil cas, les Groupes Thématiques peuvent revenir à une composition seulement ONU. Quoi qu'il en soit, à mesure que se produit un élargissement du Groupe Thématique, le CCP et le GTT doivent faire rapport à l'Équipe de pays des Nations Unies sur les questions relatives au VIH/SIDA.

24. Recommandation 24 Que l'ONUSIDA à l'échelon des pays élargisse et **renforce les systèmes nationaux de suivi et d'évaluation des interventions, et analyse les données de surveillance**, en s'appuyant sur les méthodes et les outils élaborés par le programme. Les pays subissant une épidémie généralisée grave doivent bénéficier d'un soutien pour conduire des enquêtes nationales répétées sur les comportements à risque. Pour cela il faudra des fonds ; cette recommandation s'adresse donc à l'ONUSIDA comme aux donateurs.

25. Recommandation 25 Qu'un programme d'**examens conjoints** sous la conduite des gouvernements nationaux soit lancé, en s'appuyant sur les pratiques actuelles concernant les examens à moyen terme et les évaluations rapides de l'impact, utilisées par les organisations œuvrant pour le développement. La programmation de ces examens doit se caler sur les objectifs de résultats prioritaires définis dans les stratégies nationales, et ils doivent porter à la fois sur l'effectivité des interventions et sur la performance en matière d'appui des institutions, notamment les programmes nationaux de lutte contre le SIDA et l'ONUSIDA (Secrétariat et coparrainants). Ils doivent être effectués par des équipes composées de membres des pouvoirs publics, de la société civile, de l'ONUSIDA et des donateurs de l'OCDE. Pour cela il faudra des fonds ; cette recommandation s'adresse donc à l'ONUSIDA, aux donateurs et aux gouvernements nationaux.

26. Recommandation 26 Afin de poursuivre et d'élargir le travail réussi de **plaidoyer, le système des Nations Unies à l'échelon des pays** doit avoir un aperçu stratégique de la mise en œuvre des politiques et stratégies, et exploiter les chances de synergie entre les secteurs. La capacité des acteurs nationaux doit venir « du cœur », et ne pas manquer d'inclure la compétence des femmes. Puisque le but est de faire avancer les processus à caractère additif, le rôle des Nations Unies consiste principalement à donner des moyens, aidant à créer des bons exemples là où il n'en existe aucun, et renforçant ceux qui existent déjà.

27. Recommandation 27 Comme un service rendu aux gouvernements nationaux, aux donateurs partenaires, au secteur privé et aux ONG, **faire office d'agent des bonnes pratiques pour les efforts au niveau local** dont la conception se prête à l'apprentissage horizontal et à la reproduction, et qui intègrent les principes des bonnes pratiques exposés dans le Cadre stratégique mondial et dans la Déclaration de l'UNGASS. À cet égard, mettre particulièrement l'accent sur l'interface des services locaux et de la riposte communautaire. (Groupes Thématiques, Secrétariat et coparrainants).

29. Recommandation 28 Renforcer le soutien pour les travaux d'intensification, en élaborant des stratégies à titre de service rendu aux gouvernements nationaux et aux donateurs partenaires. Ces stratégies doivent s'appuyer sur l'apprentissage horizontal et être reliées à l'information issue du suivi et de l'évaluation. (Secrétariat).

30. Recommandation 29 Le MERG doit élaborer un programme d'études pour examiner les questions de performance à l'échelle du programme tout en entier, en vue de préparer la prochaine évaluation mondiale de l'ONUSIDA qui interviendra en 2007, soit cinq ans après la présentation du présent rapport au CCP (CCP, MERG et donateurs, pour financement).